

A CONTRE COURANT

SYNDICAL ET POLITIQUE

ISSN 0997 6922

N°196 - 1,50 € - Juillet 2008



Pour l'Emancipation Sociale!



Penauds, polis et pitoyables

Inexorablement, la machine sarkozyste à privatiser, à déréglementer les marchés, à démanteler les acquis sociaux, poursuit son œuvre destructrice. Si elle a semblé un moment grippée et tourner à vide au début du printemps, après la déculottée de l'UMP aux élections municipales, elle est repartie de plus belle au cours de ces dernières semaines. Sans rencontrer de réelle résistance.

Nouvelle version du vieil adage « diviser pour régner », la tactique du gouvernement consiste à multiplier les chantiers, ouvrant ainsi autant de fronts, qui contraignent ses « opposants » à se disperser. Les voilà contraints à saucissonner la chétive conviction qui leur reste encore ! Quand sont lancés à peu d'intervalles un programme de suppressions massives de postes dans l'Education nationale, une nouvelle régression des régimes de retraite, l'asphyxie des chaînes publiques de télévision pour que puissent prospérer les chaînes privées, un nouveau train de déremboursement des soins médicaux, la privatisation de La Poste, etc, « l'opposition » politique et syndicale ne peut plus « opposer » à chacune de ces offensives qu'une dérisoire petite rondelle d'indignation.

Très occupé par ses conflits internes et peu enclin à contester des objectifs qui seraient en gros les siens s'il était au pouvoir, le PS ne dénonce que la méthode : le style hussard et le rythme frénétique. Quant aux organisations syndicales, en multipliant les « journées d'(in)action » ponctuelles, épuisant et démobilisant leurs troupes, elles ont en définitive accompagné la démarche gouvernementale tout en faisant mine de la désapprouver. Ce qui a permis à Sarkozy de plastronner devant les cadres de l'UMP en déclarant : « Désormais, quand il y a une grève, on en parle même plus ! ». Thibaud, Chérèque, Mailly et Aschiéri ont répondu en chœur que c'est très vilain de les traiter ainsi. Penauds, polis et pitoyables. Il est vrai qu'il leur était difficile d'adopter une autre posture face à un Président qui a fort bien résumé une stratégie qui est la leur autant que la sienne. Sans doute n'avaient-ils pas prévu que le matamore de l'Elysée oserait les humilier en rendant publique cette stratégie commune, honteuse pour eux, mais glorieuse pour lui.

Sarkozy leur avait déjà fait perdre la face en les roulant dans la farine dans une autre circonstance: sous couvert d'une loi censée garantir leur sacro-sainte représentativité, le gouvernement a imposé par la loi des dispositions autorisant les entreprises à faire travailler leurs salariés jusqu'à 48 heures par semaine. Puis le pouvoir s'en est pris sauvagement au temps de travail des cadres qui vont devoir trimer comme jamais. Là, les cris d'horreur des dirigeants de la CGC ne semblaient pas feints, mais dérisoires quand même. Ignorent-ils vraiment que le capitalisme n'est plus dans une phase où un Bergeron pouvait, lui, sauver une certaine cohérence -ainsi que sa dignité- en trouvant toujours du « grain à moudre » dans une négociation ?

Pour les travailleurs, c'est clair : la stratégie syndicale dominante est désastreuse. S'ils veulent défendre ce qui reste d'acquis sociaux, et en conquérir de nouveaux, ils ne pourront compter que sur eux-mêmes : sur leur propre détermination, leur propre capacité à se mobiliser, à s'organiser et à lutter. Seul un mouvement de grèves massif et de longue durée pourra faire cesser cette politique de casse dont le caractère de classe n'est plus à démontrer tant il est devenu évident.

SARKO insiste :

On a des syndicalistes

FOR-M-I-DA-BLES !



L'Inde, un autre monde

Pays grand comme 6 fois la France, composé de 28 états et 7 territoires autonomes, l'Inde frappe dès l'arrivée par ses contrastes. Colonie pendant plusieurs décennies des pays occidentaux, souvent partagée, elle retrouve son indépendance en 1947, après plus de 25 ans de luttes. ...

...En apparence, tout est normal et les Indiens acceptent leur vie, même la plus mauvaise, comme celle des intouchables ! Difficile, pour nous, de croire que l'organisation de la société reste cloisonnée en castes (5 grands groupes pour faire simple) dans ce pays de plus d'un milliard d'habitants, avec des villes hyper modernes qui n'ont rien à envier à Paris, si ce n'est une grande pollution...

Le peuple est corvéable à merci, vivant avec un salaire de 1 500 roupies par mois pour le petit salarié, alors qu'il faut au moins 50 roupies par jour pour manger (soit un peu moins d'un euro: 1€ = 56 roupies). Cette catégorie sociale est un véritable réservoir à main d'œuvre qui vit et dort sur les trottoirs, sur les tricycles utilisés au transport de tout, qui passe beaucoup de temps à trier les débris et que l'on retrouve en tas à chaque coin de rues, pour y récupérer tout ce qui peut servir (élastiques, sacs plastique, nourriture, sandalettes ...). Rien d'étonnant qu'il y ait autant de problèmes sanitaires puisque toute la famille vit dans ces conditions, tous à pieds nus, crasseux, n'ayant que la peau sur les os, et continuellement exposés aux gaz d'échappement, à la pollution et à la poussière, au milieu des cafards qui sortent le soir des égouts ou plutôt des canaux le long des rues qui charrient eaux sales et déchets, et qui sont recouverts par des plaques de béton disjointes, cassées ...

Nous sommes arrivés à Pondichéry, dans la partie Sud-Est de l'Inde, ancienne colonie française encore très marquée. Et la vie y est ainsi, avec beaucoup de «bidonvilles», peu de constructions en dur en banlieue, plutôt des cabanes à pièce unique, où la famille vit et dort par terre avec un feu pour cuisiner qui fume à l'intérieur, et la télévision pour ceux qui ont l'électricité. La toilette, la lessive et la vaisselle se font dans le caniveau, avec un robinet par-ci par-là, pour les pauvres qui ont un toit... Nous sommes ensuite passés à l'Ouest, dans le Kerala, et si l'on retrouve les mêmes «clichés», il m'a sem-

blé qu'il y avait moins d'Indiens sur les trottoirs et plus de cabanes en «dur» pour les murs surtout, la terre du sol étant parfois recouverte de plastique (linoléum). En remontant à Bombay (environ 800 km au Nord), le cadre est différent: c'est une ville moderne, avec des rues un peu plus propres et des trottoirs, des buildings dignes de New York, au bord de la mer d'Oman. Bombay est aujourd'hui la capitale économique et technologique de l'Inde avec environ 16 millions d'habitants. La misère est toujours là, mais moins visible car les quartiers pauvres sont disséminés dans les petites rues, où l'on trouve des cabanes sous des tôles ou bâches plastiques; il faut donc s'écarter du centre pour la rencontrer. ... Partout où nous allons, nous sommes abordés par des mendiants et des vendeurs de souvenirs. Les contrastes entre riches et pauvres sont plus marqués, avec des propriétés luxueuses, de grosses berlines (Mercedes, Porsche sont présents à Bombay), hôtels de luxe avec piscines, suites, portiers, porteurs ...

Concernant la santé, il y a vraiment beaucoup de malades et on retrouve toutes les maladies des pays chauds (paludisme, chikungunya) et celles liées au manque d'hygiène (même l'eau du robinet n'est pas potable et il faut faire attention à toute nourriture non cuite). Nous avons rencontré la lèpre et visité une léproserie. Partout, les hôpitaux sont gratuits et les médicaments courants qu'ils y délivrent également. Il semble malgré tout qu'une partie de la population ne fasse pas la démarche de s'y rendre !

La scolarité est aussi organisée de façon particulière, avec l'école d'Etat plutôt mal implantée, et les écoles privées très nombreuses. Souvent, elles sont liées à une organisation religieuse, parfois même à certains groupes qui me semblent sectaires... Le niveau d'alphabétisation varie en fonction des efforts des Etats : la moyenne nationale serait d'un peu plus de 60 % mais dans le sud, où nous étions, il serait de 80 à 85 % avec presque 100 % dans le Kerala. Cet Etat est communiste et nous est présenté comme étant riche et bien organisé. Nous y avons passé une journée de grève générale (contre l'augmentation de 2 roupies de l'essence) où rien ne fonctionnait et la circulation y était presque dangereuse car interdite par les manifestants : pire qu'un dimanche

en Haute-Saône !

Notre guide dit bien vivre (57 ans, marié, deux filles) : il estime qu'entre 35 et 40 000 roupies sont nécessaires chaque mois (environ 800€). Il paie l'école de ses grandes adolescentes, la maison achetée et tout ce dont a besoin un ménage. Il n'a pas de voiture, mais 2 scooters. Sa femme enseigne l'anglais pour 20 000 roupies. Lui, il fait deux métiers : guide touristique entre octobre et mars, et animateur de soirées les autres mois. S'il est content de son métier de guide qui lui permet de vivre bien et mettre un peu d'argent de côté, l'inter saison est plus difficile car il lui faudrait 3 soirées par mois pour faire le joint à raison de 7 000 roupies par soirée, ce qui n'est pas toujours le cas !

Et puis il y a la pollution qui détruit tout, y compris au-delà des mers et donc avec des conséquences pour nous. Pollution sonore avec les bruits de tout ce qui n'est pas insonorisé, et il y en a ! klaxons permanents y compris la nuit, circulation intense (les rues sont pleines !) : pollution de l'air pour les mêmes raisons mais aussi par l'agression que provoquent les odeurs d'égouts, de dépotoirs; pollution visuelle avec la crasse, les ordures qui s'amoncellent dans les rues jusqu'en bord de mer (dépôts d'ordures dans les falaises au-dessus de plages magnifiques). Tout ce qui gêne est jeté à terre, parfois balayé mais rarement, et en périodes de mousson, tout est lavé et entraîné à la mer via les cours d'eau. Pas étonnant que l'eau ne soit pas potable.

Ce voyage avait un but humanitaire : l'Association Amitiés Franco-Indiennes parraine des enfants à Pondichéry, par un soutien à la scolarité. Cela a permis de prendre de nombreux contacts, de rencontrer les enfants dans leurs écoles, puis dans les familles. Un projet de construction d'une école dans un village de pêcheurs est en route, mais cela sera-t-il suffisant ?

Que sera l'avenir de ce peuple ? Quelles conséquences le développement inévitable aura pour ce pays ? Je rentre avec beaucoup d'interrogation, mais avec un souvenir impérissable de riches rencontres, d'émotions, de moments intenses, d'amitiés aussi.

Philippe, février 2008

Dans les deux derniers numéros d'ACC, nous avons publié un article de Gérard Deneux sur mai 68, article centré sur la révolte ouvrière. Celui que nous publions ci-dessous - rédigé par des militants d'Alternative Libertaire Alsace - complète bien le précédent et aborde certains aspects qui sont analysés longuement dans un article intitulé « *Mai – juin 68 en France : l'épicentre d'une crise d'hégémonie* » rédigé par Alain Bihl (trop long pour que nous puissions le publier dans ACC : vous pourrez le lire sur le site suisse de « La Brèche – Al'Encontre » ; vous pouvez aussi passer par le site d'ACC où un lien renvoie à cet article)

Mai 68 : obscurité d'un évènement mis en lumière

Comme à chaque anniversaire de Mai 68, l'intense activité éditoriale et audiovisuelle surf sur l'image d'Épinal de la grande fiesta étudiante et ne nous permet pas de saisir le caractère réellement subversif des événements de Mai., cette pseudo-révolution en temps d'opulence. En plaçant cette année 1968 dans son contexte, on peut pourtant dessiner les contours d'un mai 68 qui fut aussi ouvrier, et suffisamment révolutionnaire pour pousser le pouvoir gaulliste à préparer l'intervention de l'armée.

1 - La crise ?

Une explosion libératrice...

A partir de l'iconographie et de la prose novatrice et ludique des trublions situationnistes ou « provo » néerlandais, ce « joli moi de mai » prend souvent à nos yeux l'allure d'un magma informe de luttes, de contestations sans queues ni têtes et de libération culturelle et sexuelle révélant un hédonisme narcissique, emblématique de cette fameuse génération soixante-huitarde. On a donc cultivé la vision de cette année de fête, où la portée politique semble totalement absente, ou réduite à la simple contestation d'un pouvoir gaulliste vieillissant, par des gens qui prendront ensuite le pouvoir, au mépris de leurs idéaux révolutionnaires (combien de fois nous ressort-on les Dany Cohn Bendit, Serge July, ou autres Kouchner ?).

Le conflit des générations, sorte de crise d'adolescence d'une jeunesse qui n'a pas connue les privations sévères de la guerre et de l'occupation, tient donc lieu d'interprétation politique. Il est donc d'autant plus facile de se servir de cet événement pour porter un discours démagogique, moraliste et autoritaire. C'est oublier un peu vite que cette explosion culturelle festive porte en elle des aspirations d'autant plus subversives et révolutionnaires qu'elle dénonce un pouvoir autoritaire et oppressant propre à cette période d'apogée du fordisme.

... dans un capitalisme étouffant.

Le fordisme triomphant après la crise de 1929 mise sur le développement des marchés intérieurs pour écouler des productions industrielles de plus en plus massives et standardisées, d'où la nécessité de maintenir un bon niveau de vie pour l'essentiel de la population : salaires élevés, systèmes de redistribution de richesses (sécurité sociale, retraite, etc.). Cette politique systématisée en France en 1945, se fait dans le cadre d'un État national renforcé par ces prérogatives sociales et économiques, et qui cultive donc un culte de la communauté nationale qu'illustre bien l'effigie du général De Gaulle. L'essentiel des travailleurs et des travailleuses voyant leurs revenus grimper, les principales forces de contestation

(PCF, SFIO...) acceptent ce compromis fordiste que proposait le gaullisme. La bourgeoisie supporte un poids financier important en contribuant à ces systèmes de répartition des richesses et au renforcement du poids de l'appareil d'État. Pour maintenir un taux de profit suffisant, elle doit donc développer au maximum la mécanisation de la production et, de fait, elle transforme l'ouvrier en un simple auxiliaire de la machine, soumis à des cadences de plus en plus contraignantes, dont le travail est dévalorisé. Les qualifications professionnelles deviennent donc souvent superflues et la majorité des ouvriers ne se sent pas reconnue pour ses compétences et ses diplômes professionnels. On est donc, dans les années 1960, en train de réaliser pleinement la parabole des « Temps modernes ».

Un modèle en crise.

Et c'est bien contre ce capitalisme étouffant et contre le pouvoir patriotique et autoritaire de cet État providence, que se révolte la jeunesse. La lutte des ouvriers de Rhodioceta en 1967 illustre parfaitement l'aspiration à la liberté et à la dignité de cette jeune génération ouvrière, mieux payée qu'auparavant, dans cette usine moderne que l'on cite en exemple, mais étouffés par une organisation quasi militaire du travail, le minutage de chaque geste, une surveillance oppressante, un rythme mécanique épuisant et le déclassement que représente ce travail pour des ouvriers éduqués et diplômés.

La fin des années 1960 et les années 1970 voient se développer ces conflits qui ne portent plus simplement sur les salaires, l'emploi et tous les moyens de subsistance, mais qui développent la revendication de dignité ouvrière, de liberté individuelle et collective, voir d'auto-organisation, comme dans le cas de LIP en 1973. C'est bien ce modèle du « travailles, consommes et tais toi », que l'on conteste en filigrane. Ce modèle fordiste va donc tomber sous les coups de la contestation ouvrière, de la crise pétrolière (74-75), mais surtout du poids financier important qu'il faisait peser sur les épaules de la bourgeoisie, qui devait mécaniser toujours plus et augmenter encore les cadences pour espérer maintenir ses profits tout en finançant les systèmes de redistribution des richesses ainsi qu'un appareil

d'État dont le rôle de contrôle social et de répression démontre son utilité en mai 68.

2 - Révolte anti-autoritaire ?

De Gaulle, l'épouvantail de 68!

Ainsi, ce que l'on veut cacher derrière l'interprétation de l'explosion hédoniste et individualiste, c'est le fait que l'éclatement des aspirations individuelle, les désirs de liberté, sont des aspirations réellement subversives, porteuses d'un message révolutionnaires à l'encontre de l'autorité, personnifiée par De Gaulle. Les caricatures sont nombreuses et le vieux président à l'intonation pompeuse prend un peu facilement sur son dos la responsabilité des affrontements. Là aussi, on oublie un peu facilement que la personnalité de ce majestueux président, qui a su donner à la République qu'il représentait tout le caractère sacré et « royal » que l'actuel président jette sous les « casse-toi pauvre con », fut la parfaite incarnation d'un modèle d'autorité, de domination que cette société s'obstinait à imposer. Car De Gaulle, c'est le père de la nation, c'est le sauveur (de 1940 à l'Algérie), c'est un président « au dessus des partis », une autorité morale autant que politique... en bref, c'est le patriarche ! De même, la France gaulliste reproduit ce modèle dans ses rapports à l'étranger : le paternalisme colonial, la grandeur française qui l'amène à repousser l'impérialisme américain... pour mieux imposer l'impérialisme français (conception nationaliste de la construction européenne et de la mise sous tutelle économique des ex-colonies). Et c'est bien cette forme de domination patriarcale que l'on rejette alors sous ses différentes formes.

La fin du père-président.

Ce type d'autorité politique est celui hérité de la République du XIX^e siècle, basé sur des fortes personnalités charismatiques (Gambetta, Thiers, Jaurès, Clémenceau...), accédant au pouvoir grâce à leur capacité à incarner une idée, une population, à donner une image (image très travaillée d'ailleurs). Loin de s'appuyer sur du rationnel, de l'idéologique, cette autorité s'appuie sur quelque chose qui tient plus du sacré ou du spirituel. Le grand

homme politique est un sauveur ! On vote pour lui comme on va à la messe... Mais cette forme d'autorité est en crise dès 1914, dès que les grandes idées et les grands personnages doivent affronter, dans l'imaginaire des citoyens (et pas encore des citoyennes !) les monceaux de cadavres et la boue des tranchées. Ce ne sera ensuite qu'une longue compétition de propagandes de plus en plus perfectionnées pour trouver de nouveaux sauveurs suprêmes, rebaptisés *Führer*, *Duce*, *Caudillo*... s'exerçant dans la surenchère face à un ennemi déshumanisé, diabolisé, face au mal absolu judéo-bolchevique. Décidément, De Gaulle était un homme du XIX^e siècle, et les présidents suivants, ne pouvant plus jouer ce rôle pompeux de patriarche supérieur, inventeront petit à petit, maladroitement, des formes de communications jouant plus sur la proximité avec la population que sur sa supériorité. D'un Giscard qui s'invite dans votre cuisine au *story telling* à l'américaine (adopté tant par Sarkozy que Royal ou Bayrou), la technique s'est juste perfectionnée.

La crise des dominations rapprochées.

Face à la destruction des communautés traditionnelles (villageoises, religieuses...) qu'opère petit à petit le capitalisme et le mode de vie urbain qu'il induit, les aspirations individuelles prennent progressivement plus de place, deviennent légitimes et s'expriment. Les dominations traditionnelles, dites « rapprochées »⁽¹⁾, en souffrent naturellement. Il devient de plus en plus intolérables, pour les domestiques, de vivre et travailler sous le même toit que leur « maître ». Il devient de plus en plus intolérable, pour les femmes, d'accepter l'emprise totale que représente le régime matrimonial traditionnel. Il devient de plus en plus intolérable, pour les jeunes, de supporter la contrainte physique à l'école (le châtement corporel autant que le régime sévère de l'internat). C'est ainsi que les femmes mariées, devenues citoyennes en 1944 seulement, accèdent au marché bancaire et au marché du travail (1965) de façon autonome (c'est-à-dire sans avoir besoin de l'autorisation du mari).

Ces dominations rapprochées supposent la proximité du dominant et du dominé, la contrainte physique (parfois de façon brutale). Elles doivent bientôt céder du terrain face aux aspirations individuelles et libertaires, qui iront jusqu'à des revendications d'ordre sexuel (« jouer sans entraves » ou la « libre disposition de son corps »), justifiant la contraception (1967), puis l'avortement (1974). Quel que soit le domaine, l'autorité construite durant des siècles sur le modèle de l'autorité paternelle, est en crise dès les années 1950 : le maître d'école, le « mandarin » de l'université, le patron paternaliste... le président. C'est toute l'idéologie qui supporte ces dominations, l'ordre moral judéo-chrétien, qui est attaquée.

3- Du grand soir à l'alternative.⁽²⁾

Révolte anti-autoritaire.

Les événements de mai 68 relèvent totalement de cette crise des autorités traditionnelles. Ils prennent pied dans une université agitée depuis plusieurs années par les luttes anti-impérialistes qui refusent l'emprise qu'entendent imposer les USA au Vietnam, comme dans le reste de la planète. Si la fac de Nanterre est occupée le 22 mars, c'est en protestation contre la répression qui touche les militants arrêtés le 20 mars suite à une action anti-impérialiste contre une agence American Express à Paris. Et c'est ensuite que se met en place le cycle : action – répression – solidarité et remobilisation élargie – action – répression, etc.

La brutalité de la répression est sans aucun doute une des causes de la rapide propagation du mouvement. Au-delà de l'émotion suscitée, c'est bien parce que la violence des autorités n'apparaissait plus légitime, que leur nature oppressive était mise à nu et qu'elles étaient incapables de se justifier face aux critiques, que l'agitation est devenue mouvement. L'administration et les autorités policières se sont trouvées impuissantes face à ce mouvement déconcertant, ne se laissant pas encadrer, sans revendications matérielles qu'on puisse satisfaire immédiatement. Le spectacle d'un pouvoir visiblement débordé par la mobilisation fait également tomber bien des inhibitions. « *En un instant, écrira Lefort, l'on découvre que la prétendue nécessité de la soumission est fondée sur un rapport de force et que ce rapport de force peut être inversé.* »⁽³⁾

En fait, 68 n'est pas le début, mais le débouché d'une crise des autorités dont De Gaulle, comme Pétain déjà, n'est que l'un des avatars, accroché à une vision archaïque de la vie politique et sociale. La nuit des barricades du 10 mai est primordiale : mise en valeur de la répression, donc de l'autorité sous sa forme brute, délégitimée. Cela entraîne la première réaction unitaire de la population en soutien aux étudiants.

Révolution dans la révolution.

Dès lors, les événements s'enchaînent, hors de tout schéma de type léniniste, dépassant largement les poids lourds de la gauche (PCF – CGT, SFIO, PSU) qui n'auront de cesse de remettre le couvercle sur la marmite, déconcertant les groupuscules (trotskistes, maoïstes...) incapables de comprendre à quel point ce mouvement sort des schémas théoriques. L'historien Jacques Baynac, alors militant du Comité d'Action Travailleur - Étudiant de Censier, parle de « révolution dans la révolution »⁽⁴⁾. Le 3 mai, lors de la première émeute au moment de l'évacuation de la Sorbonne par les CRS, quasiment tous les militants révolutionnaires sont au commissariat et dans les fourgons de la police. Ce sont les passants, spectateurs, étudiants et rive-

rains qui lancent les premiers pavés !

Par la suite, le mouvement se développera sous la forme de comités d'action dans les lycées, les facs, les usines, les quartiers... malgré l'opposition de certains (PCF, CGT surtout) et le noyautage d'autres (trotskistes, maoïste). C'est la forme même du parti politique qui est invalidé : on ne rassemble pas tous les partisans d'une idée pour prendre le pouvoir, on s'organise à la base, formant un *melting pot* de structures concourant à une révolution qui passe d'abord par la mise en place de contre-pouvoirs. Loin d'un grand soir mystique, digne du jugement dernier, qu'envisageait le léninisme, la révolution alors juste amorcée se concevait plutôt comme la construction d'une alternative (des contre-pouvoirs dans tous les domaines de la société) aptes à détruire le pouvoir lui-même.

La lente agonie du stalinisme.

Non seulement le pouvoir gaulliste est remis en cause mais les « institutions » de l'opposition (directions syndicales et PCF) le sont aussi, faisant émerger d'autres forces qui tentent vainement de se poser en alternatives, reproduisant le schéma habituel (CFDT, PSU, groupuscules trotskistes ou maoïstes...). N'oublions pas que le PCF, dès son tournant stalinien à la fin des années 1920, a imposé un style, renforcé par son prestige de parti de la résistance, très autoritaire. Et naturellement, en 68, le soutien affiché par le PCF et la CGT contre la répression le 13 mai ne masque pas l'inquiétude de ces derniers lorsque des grèves avec occupations éclatent en dehors de toute consigne syndicale. Dès lors ceux-ci se



démèneront pour canaliser la mobilisation et éviter ainsi qu'elle n'échappe à leurs griffes de deux manières. Tout d'abord en évitant soigneusement tout lien concret avec les étudiant-e-s (par exemple en refusant l'accès aux usines). Ensuite en cantonnant la contestation ouvrière à de simples revendications salariales ou techniques appelant une négociation.

Là aussi, ces organisations, qui tien-

nent plus de l'institution d'opposition que de l'organisation ouvrière, seront fortement contestées, dans le milieu étudiant, mais même dans les usines où se montent des comités d'action (Citroën Balard, Peugeot Sochaux, Sud aviation Nantes, CEA Saclay, etc.). Pourtant l'énorme espoir de changement social suscité par mai-juin 68 poussera de nombreuses personnes à rejoindre des organisations politiques et syndicales par la suite, et beaucoup privilégieront les plus grosses : CGT et PCF. Paradoxalement, c'est quand ces organisations sont les plus contestées dans leurs stratégies que leurs rangs grossissent le plus. Il faudra attendre que la déception touche cette génération militante 10 ans après pour que le stalinisme décline enfin. Les sursauts nombreux, du programme commun de 1981 au référendum contre le TCE en 2005, ne seront que des électrochocs passagers pour réanimer un mouvement dont le cadavre encombre toujours la voie de l'émancipation sociale.



4- La fin d'une société de domination ?

Les effets de 68 ?

Si 68 fut autant une contestation de la domination patriarcale que des autorités institutionnelles, Sarkozy a raison : l'héritage de mai 68 ne peut être digéré par la droite et récupéré comme il l'a fait avec Léon Blum, Jean Jaurès ou Guy Môquet. Les véritables enjeux sont ceux d'une remise en cause profonde des rapports de domination, des formes d'autorité sociales qui sont celles que veut restaurer la droite actuelle (biologisation du social, prépondérance de la notion d'inné sur la notion d'acquis, légitimité de la répression face à toute question sociale, etc.)

A partir de là, de multiples stratégies sont utilisées pour brouiller la compréhension de mai 68, l'obscurcir : la *réduction temporelle* consiste à limiter l'événement au seul mois de mai ; la *réduction spatiale* circonscrit le théâtre des événements au Quartier Latin ; la *réduction sociologique* propose comme seuls protagonistes les étudiantes et les étudiants.⁽⁵⁾ Au fil des an-

niversaires, l'image de Mai 68 a été associée à la figure de l'ex-soixante-huitard exchevelu parvenu au pouvoir. Une sorte de personnage gluant, à la fois laxiste et renégat. Une bonne partie de la gauche a intégré cette vision. En 2004 par exemple, un rapport interne du PS expliquait l'échec à la présidentielle de 2002 par l'impact de Mai 68 conduisant à un « *relativisme culturel destructeur* », délégitimant la « *demande d'ordre et de sécurité* », ce qui aurait rendu impossible un projet commun à l'ensemble de la société.

Du même avis, le « nègre » de Sarkozy, Henri Guaino, déclarait sur France culture le 22 décembre dernier : « *La génération de Mai 68 a fini par prendre le pouvoir, elle ne l'a plus lâché. Mais quand vous détruisez, vous attaquez la morale en tant que telle, quand vous vous attaquez à l'État qui est la seule force opposable au marché, quand vous vous attaquez à toute forme d'autorité, à toute forme de hiérarchie des valeurs, vous préparez cette société dans laquelle il n'y a plus que le fric, le repli sur la sphère privée, l'individualisme absolu.* »

Entre domination et contrôle.

Pourtant, 40 ans après, si l'on peut parler de la fin d'une société de domination, ce n'est que pour évoquer son remplacement par une société de contrôle. L'après 68 est marqué par une vraie bataille sociale, entre une droite rapidement convertie au néo-libéralisme (Pompidou, puis surtout Giscard) et des mouvements sociaux nouveaux, réorganisés sur des bases libertaires, écolo, autogestionnaires... Le CNPF (ancêtre du Medef) se réorganise, fait un gros travail de communication, le pouvoir reprend en main les facs facilitant l'institutionnalisation de la masse des enseignants précaires très agités en 68. Chacun et chacune d'entre nous intégrant désormais les valeurs d'un capitalisme néo-libéral qui nous transforme profondément, la répression, les dominations deviennent superflues. L'illusion d'autonomie individuelle induite par les nouvelles formes de travail (fin du taylorisme) remplace la matraque. « *Cela implique notamment que chacun soit capable d'assumer par lui-même l'ensemble des injonctions des rapports capitalistes de production; par exemple, qu'il soit capable de faire valoir par lui-même ses propriétés, aussi bien subjectives (ses qualités, ses aptitudes, ses talents, son savoir) qu'objectives (sa fortune, ses relations sociales, ses positions institutionnelles) dans le jeu de la concurrence sur le marché* »⁽⁶⁾.

L'autorité sociale s'exerce désormais par un contrôle plus distant, mais aussi plus déshumanisé. Les caméras de surveillance, les boîtiers sonores anti-jeunes remplacent la police et l'autorité paternelle pour imposer un comportement normé. Mais face à l'inefficacité de ce modèle de contrôle social pour répondre à « l'insécurité » (dont l'origine réside surtout dans l'expression délictuelle ou criminelle des frustrations nées de la société de consommation néo-libérale), les vieilles for-

mes d'autorité doivent être re-légitimées par un pouvoir qui entend utiliser autant que nécessaire la force répressive.

L'alternative enfin ?

Ayant tous compris que la réflexion rationnelle en terme de « coût/bénéfice » est la plus valorisée, la plus respectable, nous l'appliquons à tous les domaines de notre vie sociale, mêmes les plus intimes (vie familiale, amoureuse). Nous en arrivons donc à intégrer nous même les objectifs qui nous sont demandés dans le travail à en prendre la responsabilité nous-mêmes, sans avoir besoin d'un petit chef. Le cadre n'est plus tant le chef, qui encadre des subordonnés, mais l'expert, le technicien détenant des compétences lui permettant d'assumer seul une part, plus ou moins grande, de la responsabilité dans le travail. Les formes de travail modernes, qui ne sont toutefois pas les seules, laissent désormais plus d'autonomie au travailleur ou à l'équipe, répondant de façon purement formelle à des aspirations individuelles libertaires.

C'est bien sur ces aspirations, cette autonomie, que peuvent se construire des contre-modèles autogestionnaires, des mouvements sociaux égalitaires auto-organisés, des projets révolutionnaires débarrassés des hiérarchies cléricales de types léninistes. L'espoir suscité par mai 68 semble encore suffisamment mobilisateur pour obliger le pouvoir à s'attaquer à cet événement. Nous ne sommes sans doute qu'à l'aube d'une période où s'ouvre à nouveau, après 3 décennies de contre-révolution libérale, un vaste champ des possibles. Le néo-libéralisme devient désormais tellement dominant qu'il impose aux vues de tous et toutes ses limites (inégalités décuplées, délabrement des équipements collectif, précarisation généralisée des conditions de vie, etc.) et nous obligera bientôt à inventer des alternatives. Il faut plus que jamais réfléchir à ce que nos prédécesseurs ont su inventer, ou juste ébaucher, pour répondre aux exigences de justice sociale et de liberté.

(1) Dominique Memmi, « Mai 68 ou la crise de la domination rapprochée », in *Mai Juin 1968*, Editions de l'Atelier, 2008.

(2) Titre emprunté à Alain Bihr, *Du grand soir à l'alternative - Le mouvement ouvrier européen en crise*, Editions de l'Atelier, 1991.

(3) Edgar Morin, Claude Lefort, Jean-Marc Coudray (Cornélius Castoriadis), *Mai 1968, la brèche ; premières réflexions sur les événements*, Fayard, juin 1968. Réédition augmentée en 1988 et en 2008.

(4) Jacques Baynac, *Mai retrouvé*, Robert Laffont, 1978.

(5) Kristin Ross, *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Complexe, 2005.

(6) Alain Bihr, « L'individu assujéti », in *La novlangue néolibérale*, Editions Page deux, 2007, page 95.

Nous poursuivons ici la publication de l'article d'Alain Bihl sur les salaires et revenus, commencée dans le précédent numéro (ACC n° 195 - juin 2008 - qui sera offert à tout nouvel/le abonné/e). Contenant de nombreuses données chiffrées, la première partie décrit les évolutions observées lors des quatre dernières décennies. Ici, dans la deuxième partie, Alain s'efforce d'expliquer ces évolutions et met en lumière quelques facteurs qui permettent d'espérer le retournement d'une situation pour l'instant très défavorable aux salariés.

Pour gagner plus, il faut lutter plus ! (2)

A propos de l'évolution de la structure des revenus en France depuis le début des années 1980

Une évolution majeure

Expliquer l'ensemble des données précédentes fait appel à la combinaison de nombreux facteurs. Pour simplifier, on peut la ramener à la conjonction d'une évolution majeure et de deux évolutions mineures (secondaires mais non négligeables pour autant).

La première renvoie, comme le suggère déjà un certain nombre de remarques antérieures, au renversement du rapport de forces entre capital et travail, au bénéfice du premier et au déclin du second du fait de l'affaiblissement de la combativité des travailleurs. Mais cet affaiblissement est lui-même dû à la conjonction de différents facteurs.

Des facteurs d'ordre socioéconomique en premier lieu. Le développement du chômage et de la précarité (de l'emploi précaire) depuis le milieu des années 1970 a exercé le traditionnel effet disciplinaire qui revient, selon Marx, à «*l'armée industrielle de réserve*» en matière d'acceptation des conditions d'emploi, de travail et de rémunération de la part des salariés. Cet effet aura incontestablement joué un rôle important dans l'acceptation par ces derniers du régime d'austérité auquel ils sont soumis depuis un quart de siècle. L'extension et l'intensification de la mise en concurrence internationale des travailleurs y auront également contribué; elles auront été obtenues par l'intermédiaire de la libéralisation de la circulation internationale du capital sous toutes ses formes: à la libéralisation de la forme traditionnelle de cette concurrence sous couvert du commerce international (dans lequel les travailleurs se concurrencent par l'intermédiaire des produits-marchandises des capitaux respectifs qu'ils mettent en valeur) sont venues désormais s'ajouter la libéralisation des investissements directs internationaux et celle du déplacement et de la location des différents segments du procès de production d'un même capital – ces deux derniers mouvements donnant lieu aux fameuses «*délocalisations*» industrielles ou commerciales dont l'actualité économique se fait constamment l'écho. Il faut encore ajouter à ce qui précède les effets des transformations des modes postfordistes d'exploitation et de domination du travail: l'instauration tendancielle d'un procès de production fluide, flexible et diffus, impli-

quant notamment la flexibilisation et la précarisation des conditions d'emploi et de travail, aux conséquences néfastes quant aux conditions de mobilisation des travailleurs⁷.

Les effets des précédents facteurs d'ordre socioéconomique se sont trouvés renforcés, en deuxième lieu, par un ensemble de facteurs d'ordre juridique. Il ne s'agit pas seulement du démantèlement rampant du droit du travail auquel on a assisté à titre de cause autant que d'effet de la dégradation du rapport de forces entre capital et travail et qui aura favorisé, lui aussi, le développement des formes flexibles et précaires d'emploi précédemment mentionnées. La tendance générale dessinant un effacement de la loi au profit du simple contrat, concomitant d'une individualisation accrue de ce dernier, de manière à réduire au maximum la possibilité pour les salariés de se solidariser (ne serait-ce qu'au niveau de leurs intérêts communs les plus immédiats) et à accroître leur dépendance à l'égard du capital. Il faut ajouter à ce même ordre de facteurs la révision continue à la baisse des droits à la protection sociale, impliquant pélemêle un durcissement des conditions d'accès à ces droits, un appauvrissement de leur contenu (en terme de droit à prestation), des revalorisations insuffisantes de ces mêmes prestations, etc. Avec des effets immédiats sur la part socialisée du salaire que ces mêmes prestations (indemnités maladie, allocations de chômage, pensions de retraite, etc.) constituent en fait.

Mais les principaux facteurs du renversement du rapport de forces entre capital et travail précédemment mentionné auront été d'ordre politico-idéologique. Ils renvoient tous en définitive à la crise générale du mouvement ouvrier, du moins du modèle du mouvement ouvrier apparu à la fin du XIX^e siècle et que j'ai appelé le modèle social-démocrate⁸. Crise de sa stratégie stato-nationale, faisant de l'Etat national le levier de la transformation sociale, que ce soit dans une perspective réformiste ou dans une perspective 'révolutionnaire', stratégie invalidée par l'actuel processus de 'mondialisation' (en fait de transnationalisation) du capital. Crise aussi de ses organisations syndicales et politiques, qui se sont complètement intégrées au cours de la période fordiste à un appareil d'Etat

dont elles sont devenues dépendantes quant à leur survie; et crise plus encore de leur modèle organisationnel (bureaucratique, dépossédant leur base de toute capacité d'initiative au profit de sommets incontrôlables), modèle incapable de faire place aux aspirations grandissantes à l'autonomie individuelle et collective. Crise enfin et surtout des modèles du 'socialisme d'Etat' véhiculés par ces organisations, là encore tant dans sa version réformiste (l'Etat social-démocrate, simple forme institutionnelle du compromis fordiste, s'écroulant avec ce dernier) tout comme dans sa version 'révolutionnaire' (le soi-disant «*socialisme réellement existant*», moralement discrédité par sa criminalité de masse et politiquement vaincu par le capitalisme).

Rien mieux que la fameuse formule gramscienne sur la crise permet de résumer la situation actuelle du mouvement social: le vieux n'en finit pas de mourir tandis que le neuf ne parvient pas à naître. Le modèle social-démocrate du mouvement ouvrier est réduit à l'état de cadavre (sur le plan stratégique, sur le plan organisationnel, sur le plan idéologique) mais son cadavre encombre encore le chemin. Et rien n'est encore venu nous en débarrasser et encore moins le remplacer, en dépit de la renaissance des luttes à partir de la seconde moitié des années 1990 et de l'émergence de mouvements altermondialistes – sur la nature et l'orientation stratégique desquels il convient d'ailleurs d'émettre d'expresses réserves⁹. Faute de pouvoir s'appuyer sur un projet politique émancipateur et une alternative crédible au capitalisme, les salariés ont vu se réduire y compris leur capacité à mener des luttes défensives en faveur de la préservation des avantages conquis par leurs luttes antérieures.

Deux évolutions mineures

Pour expliquer les données précédentes concernant la déformation de la structure des revenus en France au cours des dernières décennies, il faut cependant encore évoquer deux autres évolutions, de moindre importance, en partie indépendantes du rapport de forces entre capital et travail.

Il s'agit, **en premier lieu**, d'une série de transformations intervenues dans la situation socioéconomique des profes-

sions indépendantes. Globalement, au cours des dernières décennies, les disparités se sont accrues au sein de ces dernières sous l'effet de la conjonction des facteurs suivants :

- **La concentration continue de la propriété foncière agricole**, avec la poursuite du laminage des petites et moyennes exploitations familiales et le développement continu des grosses et très grosses exploitations de type capitaliste. Entre 1988 et 2003, près des deux tiers (65,7 %) des exploitations dont la surface était comprise entre 5 et 20 ha et plus de six sur dix (61,9 %) de celles comprises entre 20 et 50 ha ont disparu, tandis que le nombre de celles comprises entre 100 et 200 ha a augmenté de 81,1% et que celles supérieures à 200 ha ont plus que doublé (+ 128,6%)¹⁰. Le tout sur fond de diminution des subventions communautaires versées dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) et de leur concentration au bénéfice des plus grosses exploitations. La conséquence globale en aura été une amélioration notable du revenu moyen des agriculteurs exploitants, qui masque cependant de fortes disparités internes (selon les régions, l'orientation des exploitations et leur taille): en 2003, un quart des exploitants a déclaré un revenu annuel par actif à temps plein inférieur à 11 100 € (hors subvention)¹¹.

- **Le renforcement de la position de certaines professions libérales**. Certaines de ces professions ont en effet su s'assurer des positions confortables, leur assurant une progression régulière de leurs revenus en termes réels, en renforçant les monopoles d'exercice qui leur sont en principe garantis, grâce à l'appui des pouvoirs publics. C'est le cas notamment de la profession médicale, du moins de celle qui se livre à l'exercice libéral de cette profession: renforcement du *numerus clausus*, revalorisation constante de leurs honoraires, autorisation de dépassement d'honoraires, marchandisation croissance des services hospitaliers dans le cadre d'un dépouillement système de l'hôpital public au profit des cliniques privées, etc., en auront été les principaux moyens.

- **La précarisation et la paupérisation croissantes de la population des artisans et petits commerçants**. Y auront contribué non seulement le renforcement des entreprises capitalistes qui leur font concurrence mais encore le développement d'une part des «faux indépendants» (souvent d'anciens salariés placés en situation de sous-traitance par leur ancien employeur – cette forme de travail précaire devient courante dans le bâtiment et le transport routier notamment), d'autre part de l'installation comme indépendants de chômeurs qui tentent, souvent vainement, d'échapper au chômage. La baisse continue du re-



venu moyen de ces catégories, précédemment soulignée, leur doit beaucoup.

Parmi les causes secondaires mais non négligeables de déformation de la structure des revenus, il faut mentionner, **en second lieu**, la crise du logement qui ne cesse de s'aggraver en France depuis une quinzaine d'années. Les causes principales en sont la destruction d'une bonne partie du secteur locatif privé ancien (régé par la loi de 1948) ayant longtemps servi de logement social de fait; l'insuffisance de la construction de logements sociaux à partir du début des années 1990; le développement de la spéculation immobilière dans les grands centres urbains au cours des années 1990. Quant aux principales conséquences de cette crise, elles se laissent facilement deviner

- **Une hausse considérable du prix des logements** : entre 1997 et 2005, le prix des logements anciens a ainsi augmenté de 90 % en euros constants entre 1997 et 2005¹²; et le prix des logements neufs a connu une évolution parallèle à la précédente¹³.

- **Une hausse non moins considérable du montant des loyers** : au cours des trois dernières décennies, les loyers au m² ont augmenté plus vite que l'indice des prix; et cette augmentation a été plus forte pour les ménages des deux premiers déciles que pour les autres; si bien que le loyer au m² est aujourd'hui aussi élevé pour les ménages du premier décile que pour ceux du dernier décile¹⁴.

- **Une hausse du taux d'effort des ménages pour se loger**. Ainsi, en 2002, le taux d'effort net (la part du revenu disponible, aides publiques au logement comprises, que le ménage doit acquitter

pour payer son loyer et ses charges), s'échelonnait de 29,1% dans le premier quartile des revenus disponibles des ménages par unité de consommation à 17,7% dans le dernier quartile¹⁵. Mais, comme toujours, ces moyennes peuvent cacher des situations extrêmes qui n'en sont pas moins courantes: en 2005, dans le parc privé, ce taux pouvait atteindre 47,6% pour une personne isolée disposant d'un Smic et 49% pour un couple avec deux enfants disposant d'un revenu équivalent à une fois et demie le Smic¹⁶.

- **Une restriction du «manque à vivre»** (du revenu effectivement disponible une fois acquitté cette dépense contrainte que constituent loyer et charges locatives); ainsi qu'une difficulté grandissante de se loger: la multiplication des retards de loyers, des expulsions, des ménages hébergés dans des logements indignes ou de fortune, ou ne disposant plus de logement en est l'indice le plus criant.

- **Une disparité grandissante entre les ménages propriétaires** de leur résidence principale et ceux qui en sont les simples **locataires**. A telle enseigne que la propriété de la résidence principale apparaît désormais comme une cause spécifique d'inégalités de niveau de vie parmi les ménages¹⁷.

- **Et, bien évidemment, une hausse des revenus des ménages propriétaires d'immeubles ou de logements à des fins locatives** bien supérieure à la moyenne.

Vers un retournement de situation ?

De l'ensemble des éléments précédents ressort une conclusion claire. Pour gagner plus, les salariés ne doivent nullement travailler plus, comme s'efforce de le faire croire la propagande gouvernementale. Car, dans les conditions actuelles régissant la répartition de la richesse sociale, travailler plus reviendrait tout simplement à enrichir encore davantage ceux qui tirent tout ou partie de leurs revenus de la propriété, capitaliste ou non. Si les salariés veulent gagner plus, il n'y a pas, au vu des éléments précédents, d'autre moyen que de modifier le rapport de forces entre travail et capital en faveur du premier et au détriment du second. **Bref : pour gagner plus, il faut lutter plus !**

Le développement en cours de grèves à objectifs salariaux, déjà mentionné, est peut-être l'indice de ce que cette vérité est en train de germer dans la conscience d'un nombre grandissant de salariés. Mais il est peut-être aussi, et c'est par cela que je terminerai, l'indice de ce que le rapport de forces entre travail salarié et capital est en train d'évo-

luer en faveur du travail. Trois raisons autorisent à avancer cette hypothèse.

En premier lieu, la baisse tendancielle du chômage sous l'effet du départ en retraite des générations de baby boomer. Cette baisse est effective même si elle est moitié moindre que ce que les statistiques de l'Anpe affichent sous l'effet des radiations administratives et à des fins de propagande gouvernementale. Selon l'enquête Emploi de l'Insee, qui en dépit de ses insuffisances reste la meilleure source d'information disponible sur le sujet, entre décembre 2005 et décembre 2008, le taux de chômage est passé de 9,4 % à 7,8 %¹⁸. Si cette tendance se confirmait, la pression disciplinaire du chômage sur les salariés tendrait nécessairement à diminuer.

En deuxième lieu, bien qu'il faille sans doute être encore prudent en la matière, il semblerait bien qu'on assiste actuellement à un retour durable de l'inflation dans les économies centrales sous l'effet, notamment, de la hausse irrémédiable du prix des produits pétroliers et la hausse non moins irrémédiable du prix des produits alimentaires liée (directement et indirectement) à la précédente mais aussi aux perturbations de la production agricole produites par le changement climatique – deux évolutions encore amplifiées par la spéculation dont ces marchandises font l'objet de la part de masses considérables de capital financier à court de valorisation (cf. le point suivant). En conséquence, si cette poussée inflationniste persistait en s'aggravant et que les conditions actuelles de répartition de la richesse sociale ne se trouvaient pas modifiées, la situation socioéconomique de certaines catégories de salariés, dont le pouvoir d'achat a déjà été ramené à un niveau historiquement très bas (celui des années 1950), deviendrait tendanciellement intenable. L'enjeu ne serait plus pour elles de se priver du superflu mais de se passer du nécessaire – comme c'est déjà le cas dans les formations périphériques où se multiplient les émeutes de la faim. D'où inévitablement la reprise des luttes pour le pouvoir d'achat dans sa composante la plus élémentaire : « *le panier de la ménagère* ». C'est peut-être de cela aussi que la reprise des luttes pour le salaire est aujourd'hui l'indice.

En troisième et dernier lieu, il faut mentionner l'aggravation des difficultés économiques dans lesquelles l'austérité salariale a progressivement enfermé le capital lui-même. Ces difficultés ren-

voient à l'ambivalence foncière du salaire qui, pour le capital, est à la fois un coût (à comprimer autant que possible pour assurer sa valorisation maximale) et le principal facteur de la demande finale, donc une condition essentielle de la réalisation de la valeur formée (y compris la plus-value). En conséquence, si le capital comprime par trop le salaires, il améliore sans doute les conditions de sa valorisation (il accroît son taux de profit) mais il crée en même temps les conditions d'une crise de surproduction, synonyme à terme de dévalorisation du capital, non seulement relative (chute du taux de profit) mais absolue (destruction d'une partie du capital en fonction).

La récente crise des *subprime*, qui masque en fait une crise plus générale du crédit à la consommation, aux Etats-Unis mais plus largement dans l'ensemble des Etats centraux, est une illustration de ces contradictions¹⁹. Faute d'une croissance suffisante de leurs salaires, les salariés ne peuvent plus consommer suffisamment et on doit les pousser à s'endetter pour qu'ils continuent à consommer ou pour qu'ils puissent accroître leur consommation à l'échelle de la production croissante. Tandis que, simultanément, tous les profits réalisés par les entreprises industrielles et commerciales ne parviennent pas à se réinvestir en capital additionnel et se détournent vers la sphère financière pour y rechercher les conditions d'une valorisation sous forme de capital fictif. Il y a dès lors suraccumulation d'un capital-argent potentiel qui ne trouve plus à se prêter à des conditions avantageuses et sûres et qui



est contraint de se prêter aux ménages salariés les moins rémunérés et les moins sûrs (du point de vue des garanties qu'ils offrent en tant que débiteurs). Avec à terme l'inévitable crise financière qui résulte de l'incapacité de ces ménages à rembourser leurs emprunts à la première récession de l'activité économique. Crise que la libéralisation de la circulation du capital financier a diffusé à

l'ensemble de la sphère financière sur le plan international.

La crise des *subprime* est en train de rappeler au capital qu'il peut étouffer de deux manières différentes: par un défaut de plus-value (des profits insuffisants) mais aussi par un excès de plus-value (des profits trop élevés). Le seul remède dans ce dernier cas est une augmentation des salaires réels, de manière à relancer la consommation salariale. Mais celle-ci ne se produira pas d'elle-même; il y a faudra la lutte des travailleurs. Et elle risque de se heurter aux intérêts catégoriels de tous les propriétaires d'actifs patrimoniaux qui auront à y perdre.

Alain Bihr

7) Pour une analyse plus détaillée de ces différents facteurs, je renvoie aux articles "Flexibilité" et "Libéralisation" de *La novlangue néolibérale*, Editions Page deux, 2007.

8) Je ne peux ici que renvoyer à *Du Grand Soir à l'alternative. Le mouvement ouvrier européen en crise*, Editions Ouvrières (Editions de l'Atelier), 1991, dans lequel les différents éléments suivants sont détaillés.

9) Je renvoie à mon article "Antilibéralisme ou anticapitalisme?", *A Contre Courant*, n°119, novembre-décembre 2000.

10) *Insee, Les revenus d'activité des indépendants* - Edition 2006, Paris, 2007, page 81.

11) *Id.*, page 29.

12) Cf. Martine Beauvois, "Prix des logements anciens. La hausse reste vive en 2005", *Insee Première*, n°1082, Insee, Paris, juin 2006.

13) Cf. Alain Sauvart, "Logements neufs et anciens : des marchés aux évolutions parallèles", Notes de synthèse du SES, n°156, Ministère de l'Équipement et du logement, Paris, novembre-décembre 2004.

14) Cf. Gabrielle Fack, "Pourquoi les ménages à bas revenus paient-ils des loyers de plus en plus élevés? L'incidence des aides au logement en France (1973-2002)", *Economie et Statistique*, n°381-382, Insee, Paris, 2005, pages 17-40.

15) Cf. Alain Jacquot, Blandine Jezequel, Christelle Minodier, "Les charges dans le budget des locataires", *Insee Première*, n°990, Insee, Paris, novembre 2004.

16) Cf. Fondation Abbé Pierre, *Rapport annuel 2007 - L'état du mal-logement en France*, Paris, 2007, page 131.

17) Cf. Jean-Claude Driant et Alain Jacquot, "Loyers imputés et inégalités de niveau de vie", *Economie et Statistique*, n°381-382, Insee, Paris, 2005.

18) Cf. http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_conj/donnees/sl_chomage_metro-dom.xls

19) Cf. Charles-André Udry, "Une crise du capitalisme des temps présents", *A Contre Courant*, n°194, mai 2008.

La mascarade des 35 heures

Le 15 avril dernier, GCT-CFDT-ME-DEF étaient parvenus à un accord «partenarial» pour déroger aux 35 heures hebdomadaires. Cet accord présenté comme historique, à peine écrit, fut remis en cause par Xavier Bertrand, ministre du travail avec l'assentiment de Sarko. De quoi cette surenchère gouvernementale est-elle le signe ? Ne s'agit-il pas d'un jeu de dupes ? Quand Parisot déclare, apparemment stupéfaite de la désinvolture du ministre, «qu'il y a des moments pour faire les choses», elle laisse entendre que la conjoncture n'était pas propice, pour le moment à aller plus loin dans le détricotage des 35 heures, d'ailleurs déjà bien entamé. Et quand Raffarin s'étonne que l'on prenne une telle décision, c'est surtout pour s'interroger sur les risques de radicalisation (!) de la CFDT.

On voudrait revenir, à l'occasion de cet article sur la réalité de la loi des 35 heures, initiée par le PS et les divisions qu'elle a entraînées parmi les salariés. Et ce, pour mieux souligner qu'elle a finalement créé un terrain favorable, dans le contexte actuel de précarisation du travail, au renforcement de l'exploitation capitaliste. Le comportement des deux grandes directions syndicales révèle leur état de faiblesse, condamnées qu'elles semblent à se faire reconnaître comme interlocuteurs privilégiés du MEDEF et de l'exécutif gouvernemental pour tenter de maintenir leur légitimité de plus en plus compromise.

1 – Aubry grillée par ses deux fers au feu

Prétendre que les lois Aubry furent autoritaires est une contre vérité. Il s'agissait pour elle et son gouvernement, tout en satisfaisant une partie de leur base électorale et en réduisant pour partie le spectre du chômage, d'accélérer la restructuration-rationalisation de la production avec l'assentiment des grandes centrales syndicales.

En effet, la loi du 13 juin 1998, après concertation, applicable au 1^{er} janvier 2000 incitait les patrons, par allègement des cotisations sociales, à réorganiser la production avec l'accord des syndicats. La seule obligation qu'elle imposait consistait à se pencher, «tous ensemble»,

sur l'organisation du temps de travail. Et ce fut pour appliquer les 35 heures, la chasse aux temps morts, aux poses, aux jours fériés, le recours à l'annualisation, à la flexibilité. Si cette loi a affectivement permis dans un premier temps de créer un nombre d'emplois non négligeable, elle fut surtout mise au service des logiques managériales déjà à l'œuvre, à savoir augmentation de la productivité, rationalisation des tâches et donc augmentation du profit. Une de ses premières conséquences fut donc l'intensification du travail et son corollaire incitatif, l'augmentation du trou de la Sécu. La diminution des cotisations patronales entraîne bien évidemment, de manière différée dans le temps, la baisse du salaire socialisé (remboursement des prestations sociales, retraites...).

En ne s'appliquant pas aux entreprises de moins de 20 salariés, elle créait une première fracture dans le monde salarié que la 2^{ème} loi Aubry applicable en 2002 ne fit qu'amplifier. En effet, dans ces entreprises, où était signé un accord, les taux des heures supplémentaires de 25 % furent ramenés à 10 %.

Plus généralement, ces lois qui «ouvraient un espace de négociation», dans un rapport de force défavorable aux salariés (chômage, précarité grandissante) ont produit des effets inégalitaires très prononcés parmi les différen-

tes couches de salariés et les entreprises elles-mêmes. Le passage aux 35 heures s'est en effet opéré par l'octroi inégalitaire de RTT. Le décompte des jours de repos compensateurs, le recours à une organisation du temps de travail de plus en plus flexible, chaotique, imprévisible et entièrement dévoué au flux tendu, la modulation du temps de travail jusqu'à 48 heures par semaine, puis des semaines plus courtes, ont éliminé des heures supplémentaires et des repos compensateurs. Il en a résulté une hétérogénéité plus grande des salariés en terme d'inégalité de revenus et de conditions de travail. Entre les salariés qualifiés, les non qualifiés, les cadres, les temps partiels et les temps pleins, les hommes et les femmes, les écarts se sont creusés. Pour les employeurs, ce fut tout bénéfique: les salariés devaient s'adapter à la production fluctuante tout en «coûtant moins cher» malgré les embauches qui furent réalisées dans un premier temps. D'autant que nombre d'accords qui furent signés comportaient pour plusieurs années une clause de «gel des salaires» ou, dans la novlangue partenarialement admise, de modération salariale.

Les salariés, qui dans leur ensemble avaient largement approuvé les 35 heures et souhaitaient avoir du «temps pour vivre», déchantèrent très vite. Il semble, d'après les enquêtes menées que les plus satisfaites demeurent les femmes cadres, les plus insatisfaites, les ouvrières non qualifiées. Le désaveu pour le PS fut cinglant. Le «travailler plus pour gagner plus» de Sarko s'inscrit en effet dans la montée de l'illégitimité sociale des 35 heures.

2 – L'illégitimité des 35 heures et de toute restriction à la liberté d'exploiter ?

Le passage aux 35 heures de la fonction publique sans création d'emplois, et avec gel des salaires, allait faire monter la grogne en termes de mécontentement vis-à-vis de la baisse du pouvoir d'achat. D'autant qu'à partir de 2003, le détricotage des 35 heures qui ont produit leurs effets de rentabilisation du procès de travail s'amorce. C'est d'abord les différents reports, depuis 2001 (!) de la promesse de l'augmentation des taux de majoration des heures supplémentaires pour les petites entreprises (10 %) et pendant plus de 6 ans le maintien aux 39 ou



aux 40 heures pour les entreprises non signataires, soit plus de la moitié des salariés. La loi de 2004 autorise les négociations d'accords d'entreprises fixant le contingent annuel d'heures supplémentaires et la définition de leur taux de majoration. Puis en octobre 2007, ce fut la loi sur les heures supplémentaires défiscalisées et en 2008, le rachat pour certains des jours de RTT pour combler, par des miettes, les pertes de pouvoir d'achat. On comprend mieux dans ces conditions le retournement électoral de 2002 puis la victoire de Sarkozy et l'impact de sa démagogie (« je serai le Président du pouvoir d'achat »). L'affaiblissement et la division des collectifs de travail confrontés à la précarité et aux conditions plus dures, rendent compte également, pour partie, de l'acceptation du travail du dimanche dans les grandes surfaces. On oublie trop à ce propos que la loi de 1906 qui réinvente le dimanche comme repos hebdomadaire s'oppose et abroge la loi de 1880 qui donnait à l'employeur toute liberté d'accorder ou non un repos hebdomadaire. Le patronat a rechigné à abandonner cette liberté d'exploiter selon son bon vouloir. Après la 1^{ère} guerre mondiale, cette législation fut étendue avec l'adoption de la journée de 8 heures, au motif que cela devrait permettre aux ouvriers de faire leurs courses un autre jour de la semaine et donc rendre possible la fermeture des petits commerces le dimanche. Aujourd'hui, Mme Parisot réclame au nom des grandes surfaces, de la liberté du consommateur et du pouvoir d'achat, le travail de 13 à 15 dimanches par an et invoque le volontariat pour mieux généraliser les dérogations en cours.

« La France qui se lève tôt, qui travaille dur, qui veut travailler plus », ces propos de démagogue, trouvèrent un écho parmi toute une frange de salariés qui ayant essayé la gauche plurielle n'en attendait plus rien et ce, malgré la réalité sociale à laquelle elle est confrontée : en 2006, 21 % seulement des salariés ont réalisé des heures supplémentaires et une grande partie des petites entreprises sont restées à 39 heures.

La plainte de Thibault et Chérèque trahie !

Fin décembre 2007, Fillon met les centrales syndicales en demeure de trouver un accord avec le MEDEF sur deux sujets qui, a priori, n'ont rien de commun : la représentativité syndicale et la dérogation aux 35 heures, sinon ce sera la loi et il agit même la possibilité d'accord direct entre les salariés et l'employeur, bref, la casse complète du code du travail. Pour Thibault¹ et Chérèque,

La plainte pathétique de Chérèque

Dans une tribune publiée dans *le Monde* du 6 juin, Chérèque se laisse aller à un long gémissement dépité. Ce personnage falot est outré que Sarko-Fillon ne lui fassent plus confiance. Ses pleurnicheries gégnardes, abondamment citées, valent bien quelques bribes pamphlétaires car il écrit en quelque sorte :

M. le 1^{er} Ministre, vous avez oublié que « nous avons répondu à vos deux commandes : un accord avec le MEDEF sur la représentativité syndicale et la dérogation aux 35 heures ». « Notre avancée » devrait combler « vos attentes ».

Vous le savez, nous sommes pour « un syndicalisme responsable », « sans contestation », pour la paix sociale permettant d'exploiter et de précariser sans heurts. Cette « confiance que nous avons tant de mal à faire vivre en France » parmi les salariés, vous la bafouez en niant l'importance de « notre représentativité syndicale » et « la légitimité des accords conclus » avec Mme Parisot. « Je souligne au passage la position courageuse de la Présidente du MEDEF » qui, elle aussi, ne comprend pas votre précipitation. Pour faire avaler des couleuvres aux salariés, il faut y aller à petites doses.

Avec votre « vision étatiste », vous vous comportez, j'ose ce mot, comme « des perturbateurs constants de la régulation sociale faite de compromis » que le MEDEF, dans sa grande sagesse, est prêt à accepter avec nous. Vous ne pouvez douter que nous faisons tout pour combler « notre retard sur les objectifs de Lisbonne » car l'Europe capitaliste libérale est notre credo.

Avec tout le respect que je vous dois, je me permets de vous dire que votre « attitude irresponsable » risque de « radicaliser les opinions ». « N'oubliez pas les leçons du CPE » où, faute de la chape de plomb que seuls les responsables syndicaux responsables peuvent exercer, la mobilisation devint incontrôlable.

M. le 1^{er} Ministre, je vous en supplie, « ne crispez pas nos relations », « revenez à la voie de la raison pour façonner l'avenir » que nous partageons, ne nous « renvoyez pas (à la rue) derrière nos banderoles », nous qui sommes faits pour siéger dans les palais...

Gérard Deneux le 12.06.2008

c'est pain béni pour marginaliser les syndicats contestataires et tenter de réduire les prétentions de Sarko-Fillon. Le 15 avril 2008, CGT, CFDT, MEDEF se sont entendus pour continuer à vider un peu plus les lois Aubry de leur contenu. Des accords (de dérogation aux 35 heures) peuvent être conclus au sein des entreprises mais par des syndicats majoritaires (50 %) et seulement à titre expérimental. Le gouvernement jure que cet accord historique dans la vie sociale ne sera pas modifié par voie d'amendement parlementaire. Il tient sa promesse, il modifie le texte par voie gouvernementale ! Si la durée légale là où elle est appliquée reste 35 heures, l'avant projet de loi de l'exécutif accroît les possibilités de renforcement de l'exploitation du travail: l'autorisation de l'inspection du travail pour dépassement du contingent d'heures suppl. n'est plus nécessaire; sera institué un système unique d'annualisation, des forfaits jours, des forfaits heures pourront être mis en place ce qui réduira le « coût » des HS, quant à la signature de complaisance des organisations syndicales, 30 % de représentativité suffisent ... Le PS est aphone ou plutôt à l'unisson. Gaetan Gorce, le rapporteur des lois Aubry déclare (*le Monde* du 21.05) « la réduction du temps de travail n'est plus une ques-

tion centrale. Il faut repenser le temps de travail à l'échelle de l'individu », bref, du Fillon dans le texte. Quant à Chérèque, son lamento est poignant : « la confiance est rompue alors qu'elle devait être renforcée », « le gouvernement nous amène à réagir simultanément sur le temps de travail et les retraites. Cela nous entraîne dans une mobilisation globalisante, ce contre quoi j'ai toujours résisté, y compris dans la CFDT » (*Le monde* du 30.05). L'aveu est de taille.

Le piège de Sarko a fonctionné, l'accord de représentativité était l'appât, l'objectif était de priver la durée légale du travail de son rôle de référence pour le déclenchement du contingent d'HS et pour les modalités de repos compensateur. C'est dans les tuyaux, reste la journée d'(in)action sans lendemain... d'autant comme le reconnaît Grignard de la CFDT, 40 % des salariés n'ont pas accès aux 35 heures (*Le Monde* du 21.05). Que reste-t-il de toutes ces mascarades ? Jusqu'à quand les salariés vont-ils les accepter ?

Gérard Deneux

1) Thibault " Il est souhaitable de réduire le nombre de syndicats après une séquence de dispersion " *Le Monde* du 14.05.2008

« La mascarade des 35 heures », décrite sur les deux pages précédentes, s'inscrit dans un contexte plus large évoqué ci-dessous dans une analyse d'un auteur espagnol.

Écoute, mouton, tu vas travailler 60 heures et tu seras plus heureux !

Par Javier Adler (Traduit de l'espagnol)

Un recul d'un siècle

Nous méritons ce qui nous arrive parce que nous sommes des moutons, parce que nous sommes aveugles, ignorants, soumis. Une bande de gangsters se réunissent à Bruxelles et décident que nous, les Européens, nous allons travailler 20 heures de plus par semaine. Et en plus ils nous crachent à la figure en nous disant que c'est «un pas en avant pour les travailleurs». J'imagine qu'une fois le pacte conclu, ils ont dû trinquer avec du champagne tous ensemble avec leurs copains les patrons.

Eh bien non ! ce n'est pas un pas en avant pour les travailleurs, c'est un recul d'un siècle des conquêtes sociales qui ont coûté tellement d'efforts, de sueur et de sang à un si grand nombre de travailleurs courageux qui se sont sacrifiés. Ils l'ont fait pour eux mêmes et pour leurs familles, mais nous en avons profité. Et pendant ce temps, la classe des patrons n'a pas cessé d'essayer de reprendre son taux de pouvoir et d'exploitation. Ils ont tout utilisé : la force, la corruption, la propagande, selon les circonstances. Pour finir, ils y sont arrivés.

La voie ouverte à l'exploitation

Bien entendu, ils nous disent que c'est bon pour nous; vous ne vous attendez tout de même pas à ce qu'ils vous disent qu'ils veulent vous exploiter davantage et que votre vie familiale va partir à vau-l'eau. Et comme nous sommes des moutons, nous avalons ça. Tout est fait pour notre bien, pour la compétitivité, pour le progrès, pour une société moderne. Il faut faire aussi bien que les travailleurs des pays de l'Est qui font déjà autant d'heures et c'est même pour ça qu'ils sont tellement heureux. Est-ce que vous comprenez bien maintenant tout l'intérêt qu'il y a à élargir l'Union Européenne ? Nous aligner par le bas, jamais par le haut.

Notre quotidien "de gauche" : *El País* malgré un semblant d'opposition à cette mesure la soutient sans le dire.

«En vérité cette mesure ne fait qu'autoriser la semaine de 60 – 65 heures; elle ne l'impose pas. De sorte que dans les pays plus sensibles aux droits sociaux, comme le nôtre, elle ne sera

pas appliquée».

Comment ça «elle autorise mais elle n'impose pas»? Par hasard, l'actuelle durée de 40 ou 48 heures hebdomadaires, a-t-elle été imposée ? Sont-ils obligés, les patrons, de nous faire travailler toutes ces heures-là ? NON. Mais, dites-moi un peu où il est ce petit malin qui va se présenter pour un entretien d'embauche et qui va exiger de faire 30 heures hebdomadaires ? On va lui dire : «Fort bien; mais nous avons là une liste de candidats tous prêts à travailler un plus grand nombre d'heures. On vous écrira» C'est cela que veut dire «elle autorise»; c'est la voie ouverte à l'exploitation.

Notre "sensible" gouvernement ouvrier

Et quelle est cette blague comme quoi nous serions plus «sensibles aux droits sociaux»? Pourquoi avons-nous voté pour le Parti Populaire alors ? Et pourquoi avons-nous voté pour un gouvernement «socialiste» (ajoutez 60 guillemets) qui fait pratiquement pareil que la droite, qui approuve les contrats-pourris, qui permet la spéculation sauvage, qui achète les syndicats pour qu'ils ne bougent pas, qui baisse les impôts des riches, qui sabote l'Education Nationale et qui augmente comme jamais le budget militaire ?

Notre «sensible» gouvernement «ouvrier» s'est ABSTENU lors du vote de cette loi d'exploitation. Sa sensibilité est allée jusque là. Que va-t-il se passer quand commenceront à se multiplier les contrats de 60 ou 65 heures par semaine et qu'ici, en Espagne, on en sera encore à 40 ? Y a-t-il quelqu'un d'assez naïf pour croire que le gouvernement en place aura le moindre scrupule à nous fourguer son «nous ne pouvons pas aller à contre-courant» et que «dans notre intérêt» nous devons faire comme les autres ?

Je saute de joie !

Mais qu'est-ce que ça veut dire 60 heures par semaine ? Mettons une demi heure pour aller au travail et une demi heure pour revenir avec une heure pour le déjeuner. Cela veut dire, par exemple, sortir de chez soi à 7 H 30 du matin pour embaucher à 8 H, manger de 14 H à 15 H, travailler jusqu'à 21 H et rentrer chez soi à 21 H 30. Mais quel bonheur ! Vrai-

ment c'est un grand progrès ! Je saute de joie face à un tel avenir. Bien sûr, nous pouvons aussi ne travailler que 10 H du lundi au samedi. Dans ce cas, nous pourrions rentrer à la maison à 19 H 30, débordants d'énergie, pour nous retrouver en famille. Et le dimanche : du foot !

Les patrons ont dû rigoler !

Je me mets maintenant dans la peau d'un de ces grands patrons qui décident de nos vies. Ils gagnent beaucoup d'argent et leurs revenus grimpent infiniment plus vite que l'inflation, c'est-à-dire très au-dessus de la masse salariale moutonnaire. Les horaires de travail ça ne les concerne pas. Leur vie à eux ce sont les repas d'affaires, les conciliabules avec leurs collègues sur les terrains de golf toujours très bien arrosés et aussi les croisières sur leurs yachts qui jamais ne manquent de carburant. Durant leur temps libre, c'est-à-dire celui qui est encore plus libre, ils assistent à des dîners de gala, ils fréquentent leurs complices les politiciens, ils sont interviewés à la télé pour nous donner des leçons de morale et ils reçoivent les hommages que leur vaut leur générosité. Qu'est-ce qu'ils ont dû rigoler et comme ils doivent se frotter les mains en pensant aux bénéfices supplémentaires qu'ils vont tirer de l'exploitation de leurs salariés !

J'ai dit que nous sommes des moutons parce que, comme les moutons, ils nous exploitent et nous ne nous plaignons pas ; ils nous mettent une carotte devant le nez et nous avançons; nous devenons vieux et ils nous jettent. Mais nous ne sommes pas nés ainsi et nous ne sommes pas obligés d'accepter ce sort, même s'ils ont considérablement érodé notre non-conformisme naturel déjà depuis notre enfance. Nous savons ce qu'ils sont en train de manigancer et nous savons que nous n'en voulons pas. Après tout, Bruxelles, ce n'est pas si loin que ça.

Texte traduit de l'espagnol par Manuel Colinas pour Investig'Action

Source : Kaos en la Red URL : <http://www.rebellion.org/noticia.php?id=68785>

Défaite du journalisme indépendant

Ci-dessous, une intervention de Denis Robert sur son blog. Il renonce et jette l'éponge face à Clearstream. Le journalisme et la démocratie subissent une défaite écrasante. La publication de ce texte vise à rappeler que le combat pour la liberté d'expression est un combat permanent et à quel point il peut être difficile. En alertant nos lecteurs, il s'agit aussi pour nous d'apporter une petite contribution à l'organisation d'un soutien moral et financier (voir le blog <http://lesoutien.blogspot.com>) à Denis Robert.

Ce texte est ma dernière intervention publique à propos de Clearstream. J'ai pris la décision de refuser toute interview liée à la chambre de compensation luxembourgeoise et de ne plus l'évoquer sur Internet, dans les journaux, à la radio, à la télévision.

Cette décision est douloureuse mais réfléchie. Je la prends après ma lourde et incroyable condamnation pour diffamation (pour un montant de 12500 euros) par le tribunal de Bordeaux suite à des propos vieux de deux ans et plutôt modérés⁽¹⁾ sur le fonctionnement de cette multinationale qui officie dans plus de cent pays, dont quarante paradis fiscaux.

Cette condamnation pour laquelle j'ai fait appel intervient le jour de la dernière audience civile du tribunal de Luxembourg où Clearstream me réclame 100 000 euros en réparation des 421 exemplaires vendus de Clearstream l'enquête dans le Grand Duché. Plus de 237 € par livre⁽²⁾. C'est aussi le jour où le Parquet de Paris demande, dans son réquisitoire supplétif, mon renvoi en correctionnelle pour recel d'abus de confiance et recel de vol de documents bancaires en déformant d'une manière particulièrement malhonnête la réalité de mes enquêtes⁽³⁾.

Je jette l'éponge.

C'est une victoire de Clearstream, de ses avocats, de ses juristes, de ses dirigeants, des banquiers de son conseil d'administration. Une victoire de la censure.

En écrivant "Révélation\$" ou "La Boîte noire" avec le soutien de Laurent Beccaria, aux éditions des Arènes, en réalisant avec Pascal Lorent et Canal plus les dissimulateurs ou l'affaire Clearstream racontée à un ouvrier de chez Daewoo, je ne pensais pas en arriver à cette extrémité. A ce K.O. Je n'imaginai pas subir ce harcèlement et cette entreprise de déstabilisation. Je suis entré dans un cercle vicieux : plus Clearstream m'attaque plus je me défends, plus je me défends plus je prends des risques.

Je me suis battu pendant vingt ans pour la construction d'une justice européenne. J'ai toujours écrit pour informer l'opinion de l'intégration croissante du crime organisé dans les circuits financiers et les processus de décision de nos sociétés mondialisées. Depuis mon tra-

vail à Libération à la rédaction de l'appel de Genève ou par mes autres livres et films, j'ai essayé d'informer le public de ce qui se passait dans les coulisses du pouvoir et de la finance clandestine. Mais la partie est devenue trop dure et inégale.

J'ai entrepris ce travail de journaliste avec mes moyens, ma bonne foi. Je le paie cash. Un peu trop. J'ai passé des centaines d'heures à filmer des témoins, recouper des informations, épilucher des listes de comptes, forcer les barrages des secrétaires et des attachés de presse, envoyer les lettres recommandées, questionner des banquiers ou des PDG. J'ai toujours évité les compromissions quand beaucoup de mes détracteurs parmi les journalistes ne connaissent du travail d'investigation que les rendez vous discrets avec les commissaires des RG, de la DST ou les avocats.

J'ai réalisé une enquête de première main, avec des dizaines de témoins différenciés. Huit ans de ma vie. Nous avons remporté de belles victoires, repoussé plusieurs dizaines d'assauts de banques russes, luxembourgeoises ou de Clearstream devant les tribunaux français, belges, canadiens, suisses et même à Gibraltar.

Mais ce n'est plus possible.

Ma confiance envers la justice et les hommes qui ont à juger de mes écrits s'est émoussée. Les tribunaux sont plus sensibles à l'air du temps et au harcèlement juridique d'une société aux moyens inépuisables, qu'à l'examen des faits. Je suis condamné par des magistrats qui, la plupart du temps, ne connaissent des mécanismes financiers que leur livret de Caisse d'Épargne.

Aujourd'hui en expliquant que des clients douteux se servent de Clearstream comme "d'un poumon à la finance parallèle", je prends le risque d'être poursuivi. Et condamné. Alors que je peux prouver que des milliers de comptes sont ouverts chez Clearstream dans des paradis fiscaux qui abritent des milliards d'euros. C'est injuste. C'est ainsi.

J'ai le sentiment d'être plus poursuivi et sanctionné en écrivant sur la délinquance financière que si je faisais une apologie du nazisme ou du viol de la vie privée. Au bout d'un moment, cela n'a plus de sens, sinon, celui de donner du travail à l'avocat et aux juristes de Clearstream.

Mon blog est surveillé. En écrivant au jour le jour les fragments de cette histoire, je m'expose trop. Je livre des éléments qui ensuite se retournent contre moi et alimentent des procédures de plus en plus longues et coûteuses. Chaque jour, le chargé de communication de la firme s'y connecte et fait son compte rendu aux avocats de Clearstream. Ce dernier message est donc d'abord pour eux. Vous ciblez vos attaques sur moi, en évitant de poursuivre les auteurs qui publient des livres tout aussi accusateurs, les articles qui s'étonnent de la réputation de vos clients et de certaines de vos pratiques ou même l'Autorité des Marchés Financiers qui met en cause votre opacité. Il vaut mieux s'en prendre à un seul. Je suis celui qui a révélé votre existence. Je dois payer. Voilà, messieurs, vous allez gagner du temps. C'est la dernière fois que vous aurez à lire mes réflexions. Comment dites-vous déjà? "Obsédé, falsificateur, conspirationniste..." Je suis las de lire ces mensonges à longueur d'assignations.

Vous voulez me détruire et me ruiner. Vous vous servez de tout ce qui traîne pour me faire une sale réputation. Peut-être y parviendrez-vous. Peut-être pas.

Vous vouliez que je me taise. Je me tais. C'est paradoxal à l'heure où la jurisprudence européenne tient les journalistes pour "les chiens de garde de l'Information". Et où "Millennium" triomphe en librairie. Un million de lecteurs se passionnent pour cette trilogie et les aventures de Blomqvist, en butte à la délinquance financière. Mais dans la vraie vie, les Blomqvist ont des enfants, des fins de mois et parfois le blues.

De nombreux procès restent en suspend et une commission d'enquête parlementaire européenne est toujours possible. A tous ceux qui m'accompagnent dans ce travail, aux centaines de journalistes qui envoient un message et leur carte de presse pour ma défense, aux magistrats spécialisés qui écrivent des attestations en ma faveur, aux députés français et européens qui me soutiennent, à mes avocats, aux 300.000 internautes qui suivent ce blog, au comité qui m'aide à payer les frais de justice, je dis "merci et persévérerez". Le combat continue, même si je dois me taire.

Denis Robert

Je laisse les clés de mon blog à quelques amis qui tiendront, s'ils le désirent, la chronique non autorisée du capita-

lisme financier.

Pour ceux que ma défense intéresse, je vous invite à régulièrement jeter un œil sur le blog du comité de soutien <http://lesoutien.blogspot.com>

(1) Le tribunal de Bordeaux me dénie le droit de mettre en avant le témoignage d'un responsable informatique de la firme qui a attesté effacer les traces de virements de transactions portant sur des sommes importantes. Régis Hempel a maintenu ses accusations en 2002 et 2003 devant une mission d'enquête parlementaire, face à nos caméras, lors des procès en diffamation qui m'ont été intentées. La seule fois où il est revenu sur ceux-ci remonté à 2001 face aux policiers luxembourgeois. Il n'avait, justifiait-il, pas confiance en la justice de son pays. Les magistrats de Bordeaux ont pourtant retenu cette audition pour trancher en ma défaveur. L'article en cause est à lire sur le site du comité de soutien.

(2) Clearstream préfère jouer à domicile. La firme n'a pas bougé en France où le livre s'est vendu à près de 20.000 exemplaires malgré une interdiction le lendemain de sa sortie.

(3) Le réquisitoire supplétif du Parquet de Paris indique que ma thèse serait fondée sur des "microfiches détournées" et viserait "l'utilisation de la chambre de compensation à des fins mafieuses par des organisations russes, à des fins de corruption par des industriels et enfin pour le financement d'opérations spéciales par les services secrets français..." Les magistrats parisiens ajoutent: "Les recherches sommaires menées à la suite de la parution de cet ouvrage devaient amener la constatation de l'inanité de ces accusations." "Révélation" décrit le fonctionnement d'un service interbancaire devenu en trente ans un monstre informatique, domicilié au Luxembourg. Sur la base d'un fichier de clients, le livre révèle l'existence de comptes non publiés. Les microfiches n'ont servi qu'à retracer une transaction entre une banque mafieuse anglo-pakistanaise (la BCCI) et la Banque générale de Luxembourg.

Je n'ai jamais parlé d'organisation (s) mafieuses russes mais j'ai démontré qu'une banque russe -la MENATEP- dont le dirigeant est en prison et contre qui nous avons gagné tous nos procès (24 au total) avait un compte non publié et non rattaché à un compte principal publié dans Clearstream.

Je n'ai jamais évoqué de corruption par des industriels mais j'ai révélé le fait avéré aujourd'hui que des multinationales comme Siemens, Unilever, Shell ou le groupe Accor y avaient des comptes illégaux.

Le paragraphe sur les services secrets ne représente que dix lignes dans un livre de plus de 400 pages. Le sigle DGSE n'était pas celui des services secrets, mais appartenait à la Banque de France, qui s'en servait pour intervenir anonymement sur les marchés financiers.

Quant à "l'inanité" de mes accusations, aucune enquête n'a été menée par la justice en particulier française. Mon livre "La boîte noire" est sorti un an plus tard et a développé et creusé mes thèses. Clearstream a perdu le procès qu'elle m'a intenté sur ce livre. Nous sommes en appel. Une mission d'information parlementaire a repris mon travail, comme des dizaines de journalistes (Nouvel Obs, Inrocks, Canard enchaîné, AFP, Libé, Point, France Inter, France 2.

Autre affaire gravissime, et dont presque personne ne parle : le décret n° 2008-632 du 27 juin 2008, publié le 1er juillet 2008 au Journal Officiel, institue un nouveau fichier dénommé EDVIGE. Nous reproduisons ci-dessous l'intégralité d'un communiqué du Syndicat de la Magistrature.

« La vie des autres », avec EDVIGE

(Communiqué du Syndicat de la Magistrature)

Un décret publié le 1er juillet 2008 au Journal officiel institue un nouveau fichier dénommé EDVIGE, organisant le fichage généralisé et systématique de « toutes personnes âgée de 13 ans et plus » « ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui joue un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif ». En clair, tous les citoyens ayant un jour souhaité s'investir pour leur cité.

Il est également prévu de fichier tout individu, groupe ou organisation dont l'activité est susceptible de troubler l'ordre public et de permettre aux services de police d'effectuer des enquêtes administratives pour l'accès à certains emplois ou à certaines missions, sur la base des éléments figurant dans le fichier EDVIGE.

L'enregistrement des données à caractère personnel n'a aucune limite, ni dans le temps ni dans son contenu, puisque pourront être répertoriées toutes les informations relatives aux fréquentations, au comportement, aux déplacements, à l'appartenance ethnique, à la vie sexuelle, aux opinions politiques, philosophiques et religieuses, au patrimoine, au véhicule etc..

Si le décret du 14 octobre 1991 permettait déjà aux Renseignements Généraux de récolter et détenir des informations sur les personnes majeures impliquées dans le débat public, EDVIGE étend considérablement le champ des données collectables, comme les motifs justifiant le fichage.

En effet, il s'agit aujourd'hui d'informer le gouvernement sur des individus engagés et non plus de lui permettre d'apprécier une situation politique économique ou sociale.

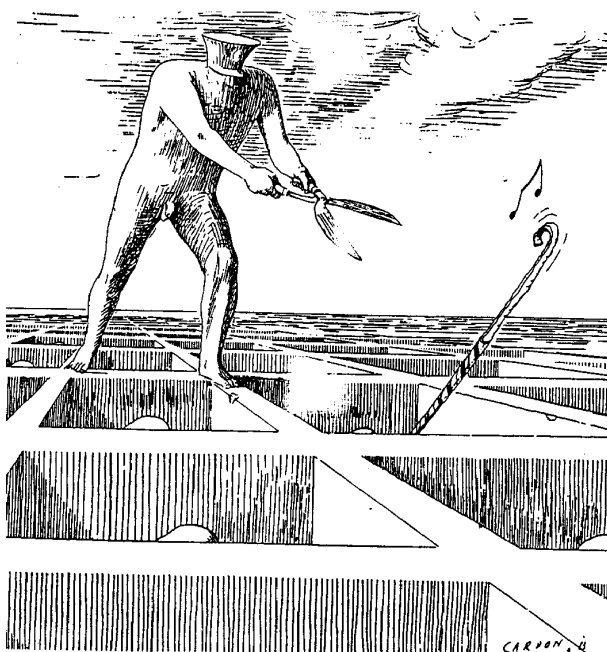
Malgré les recommandations du Conseil de l'Europe et les nombreuses réserves de la CNIL concernant ce fichier, le gouvernement fait le choix d'adopter un mode de recensement des populations particulièrement attentatoire aux libertés et au respect de la vie privée.

De même que la rétention de sûreté a vocation à prévenir d'un crime hypothétique, EDVIGE pourra avoir vocation à se prémunir contre toute forme d'opposition.

En effet, comment ne pas rapprocher EDVIGE (on s'interrogera au passage sur le choix d'un prénom féminin) d'un contexte autoritaire plus global qui remet en cause l'indépendance des médias, comme celle de la Justice, et qui mène une lutte permanente contre les acteurs du mouvement social ?

Cette dimension nouvelle du fichage politique introduit, au prétexte toujours bien commode de l'ordre public, un moyen puissant de dissuasion de toute forme de contestation ou d'opposition citoyenne.

Le Syndicat de la magistrature appelle à la mobilisation contre la mise en place de ce fichier d'inspiration anti-démocratique et examinera toute forme d'action juridique pour empêcher sa mise en oeuvre.



Syndicat de la Magistrature, jeudi 3 juillet 2008

Fin mai, Fabrice Nicolino a publié le texte ci-dessous sur son blog. Un pavé dans la marre, qu'il lance à l'occasion des 40 ans de France Nature Environnement.

FNE et toutes les organisations écologistes sont en échec, affirme Nicolino. Nous faisons le même constat, et sur un ton aussi vif (voir, par exemple, notre édito sur le Grenelle de l'environnement « *Un cocufiage en règle* » (dans le n°192 – fév. mars 2008 d'ACC). C'est pourquoi nous publions volontiers ce texte dérangeant.

Reste à trouver les causes d'un phénomène qui ne touche pas seulement les organisations écologistes. Le constat d'échec peut être fait également pour les partis et syndicats formatés par le système capitaliste et ses institutions. Car, pour eux également, il n'est « *pas question de mordre la main qui [les] nourrit* ».

Sur les causes, il n'est pas sûr nous soyons totalement en accord avec Fabrice Nicolino. Quand il veut reconstruire un mouvement en partant « *à l'assaut du ciel, pour la restauration du monde vivant* », on aurait plutôt tendance à partir à l'assaut... du système. Mais il faudra que le débat se poursuive pour y voir un peu plus clair. C'est d'ailleurs ce que souhaite l'auteur qui « *demande de diffuser ce qui est bel et bien un appel à tous les réseaux* » et souligne : « *Je ne prétends pas avoir raison, mais je suis certain que nous avons besoin d'un grand débat* ».

40 ans mais plus toutes ses dents

L'autre jour, assemblée générale d'une association de journalistes dont je suis membre, les Journalistes pour la nature et l'écologie (JNE). Pour l'essentiel, j'y ai fait le pitre avec l'un de mes compères, Marc Giraud, auteur de plusieurs livres très plaisants, dont *Le Karma-Sutra des demoiselles* et *Calme plat* chez les soles (les deux chez Robert Laffont). Ce sont des livres qui racontent des histoires étonnantes sur la sexualité des bêtes. Eh oui, quoi.

À un moment de l'assemblée, j'ai entrepris Thierry Jaccaud, lui aussi JNE et par ailleurs rédacteur-en-chef de la revue *L'Écologiste*. Sur quel sujet ? Celui-là même que je vais vous exposer. En un mot, le mouvement écologiste et de protection de la nature, en France, est dans une situation de faillite.

De quand date ce mouvement ? De 1969. Avant cette date, le discours sur la nature et sa protection était la propriété privée des vieilles barbes et des sociétés savantes. Depuis la fin du 19ème siècle jusqu'à l'après 68 en effet, il y a eu monopole. Seuls les scientifiques, les naturalistes - et quelques poètes déjà chevelus - ont pu, ont su évoquer le sort de la planète et de ses équilibres naturels. Il n'y a pas l'ombre d'un reproche. Le reste de la société était occupé ailleurs.

Survient mai 1968. Survient du coup une génération en rupture avec ses aînés. L'écologie, très présente dans la culture underground des États-Unis tout au long des années soixante, devient chez nous une force intellectuelle et bientôt sociale. Cette même année 1968 se crée la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), qui deviendra en 1990 France Nature Environnement (FNE). Les professeurs y font toujours la loi, mais cela ne va pas durer.

Cela ne dure pas, car le réel se manifeste enfin. Décrété en 1963, notre premier parc national, celui de la Vanoise, est menacé en 1969 d'une amputation sauvage, pour faire plaisir aux promoteurs d'une station de ski. Tel est le point

de départ, le point zéro. Des centaines de milliers de personnes signent une pétition portée par une partie notable du tout jeune mouvement de mai. Et les barreaux gagnent, contre l'État.

Le combat pour la Vanoise dope toute une série de grandes associations régionales, à commencer par la Frapna, mais aussi Bretagne Vivante (alors Sepnb) ou Alsace nature. À cette époque, la plupart des militants sont de jeunes enthousiastes, antinucléaires et, osons le gros mot, anticapitalistes. Presque tous, au fil des ans, feront le choix de la longue marche dans les institutions.

Je ne juge pas, je vous le jure. Confrontées à une menace qu'elles analysaient mal, les associations ont tout misé sur la concertation, la discussion et le rapprochement, dût-il parfois être difficile. Ils ont cru de bonne foi que la France était le cadre nécessaire et suffisant, que la création du ministère de l'Environnement en 1971 était une bonne nouvelle, que leurs partenaires locaux finiraient par jouer le jeu dès lors qu'ils auraient suffisamment été informés. Mais ils se sont lourdement trompés.

Pendant des décennies, et jusqu'à aujourd'hui, des milliers, des dizaines de milliers de bénévoles ont investi les structures officielles les plus abstruses : les commissions départementales d'hygiène, des sites, des déchets, des carrières, que sais-je ? Ils se sont engloutis, la machine les a intégralement digérés. Parallèlement, par un processus inévitable, et qui ne met pas en cause les personnes, les associations se sont institutionnalisées. Elles ont réclamé des subsides publics, les ont obtenus, et se sont progressivement enchaînées elles-mêmes.

Aujourd'hui, FNE fédère officiellement 3 000 associations locales, thématiques ou régionales. C'est un réseau impressionnant, mais le drame est qu'il ne sert à rien. J'entends déjà les cris, y compris d'amis, et qu'on me pardonne, mais je persiste : à rien. Je sais la quantité

d'efforts consentie, ou plutôt, je l'imagine (mal). Des centaines de milliers de soirées ont été offertes en cadeau à la société, mais allons de suite au résultat, cela m'évitera d'être méchant.

En 1969, par aveuglement, nul ne comprenait. L'affaire de la Vanoise est d'ailleurs symptomatique. Le mouvement naissant croyait qu'il fallait, qu'il suffisait d'aligner des victoires locales pour inverser le courant général. On gagnerait dans la montagne, puis dans la plaine, puis sur la mer, etc. La pédagogie ferait le reste. Nul ne voyait la nature des forces en présence, et le caractère connecté, écosystémique, global des menaces sur la vie.



Ce mouvement s'est alors engagé dans une impasse totale, en traitant chaque jour avec des acteurs inconscients, mais imposants, de la destruction du monde. Et ces derniers ont gagné, car ils étaient la force, tandis que le mouvement s'est enlisé, épuisé, avant de s'arrêter au bas d'une côte qu'il ne montera jamais.

Qui oserait me dire que la situation générale est meilleure qu'en 1969 ?

Qui ? Nous sommes passés d'une situation inquiétante à un état du monde angoissant. Tous les grands équilibres - de la planète, pas de notre minuscule pays - sont proches d'un point de rupture qui peut nous mener au chaos général. Et FNE continue de siéger, impavide, dans toutes les structures que l'État, son financier principal, lui désigne. Je viens de lire une « lettre » de FNE à notre président Sarkozy sur les biocarburants, que je juge déshonorante pour nous tous (ici). Usant de tournures alambiquées, ce texte, qui aborde la question de la faim de manière incidente, ne réclame même pas l'arrêt des subventions françaises à cette industrie criminelle. Nous en sommes là ! Pas question de mordre la main qui vous nourrit.

Bien entendu, ce bilan calamiteux ne se limite pas à FNE. Un jour peut-être, la véritable histoire du WWF sera écrite. Et ce jour-là, la surprise sera au programme, croyez-moi. Car cette association internationale financée par l'industrie n'aura cessé de chercher et de trouver des accommodements avec lespires transnationales. Par exemple en osant « vendre » à la société l'idée d'un usage soutenable du bois tropical. Ou du soja. Ou des biocarburants. Cette politique-là est simplement scandaleuse, et tout le monde se tait. Mais pas moi.

Disant cela, je n'oublie pas que d'authentiques écologistes, dont certains sont des amis, travaillent pour le WWF. Je ne les cite pas, car je ne veux pas les mettre dans l'embarras. Et je ne souhaite pas même qu'ils quittent l'association, car ils y font malgré tout un travail utile. Mais enfin, regardons les choses en face : le WWF accompagne la marche à l'abîme des sociétés humaines et du vivant.

Greenpeace ? J'ai été membre du Conseil statutaire de ce groupe pendant des années. Ne me demandez pas ce que c'est, car je l'ignore. Pour moi, cela signifiait participer à des réunions inutiles, une à deux fois par an. Ce qui me reste de Greenpeace, c'est que j'y compte des proches, à commencer par ma chère Katia Kanas, présidente actuelle en France. Et alors ? Et alors, Greenpeace a suivi une pente redoutable, et peut-être inévitable. Les sociologues qui étudient l'histoire des associations parlent classiquement de deux phases. La première, dite « charismatique », est celle des fondateurs et de l'exaltation. La suivante est celle de « l'institutionnalisation ». Nous y sommes.

Pour ce que j'ai pu voir, Greenpeace n'est plus. Les cinglés de 1971 voguaient à bord du Phyllis Cormack en direction de l'Alaska, pour y occuper le site des essais nucléaires américains. Ceux d'aujourd'hui gèrent la manne du fundraising, méthode éprouvée pour récolter du fric auprès de millions de donateurs. Certes, et ce n'est pas rien, Greenpeace ne dépend ni de l'État ni de l'industrie. Mais ses cadres supérieurs, souvent recrutés par petite annonce hors du mouvement écologiste, sont des cadres supérieurs. Et Greenpeace-France est une PME de l'écologie, tristement incapable, par exemple, de mener la bagarre pourtant essentielle contre les biocarburants. Dieu sait pourtant que je les y ai invités !

Toutes les tendances de cette écologie officielle, plus quelques autres que je n'ai pas le temps de citer, se sont retrouvés à la table de Borloo et Kosciuko-Morizet l'automne dernier. Je veux parler du Grenelle de l'Environnement, bien sûr. À cette occasion, le mouvement a montré où il en était, c'est-à-dire au même point qu'en 1969. C'est-à-dire bien plus bas en réalité. Car c'est une chose de croire au Père Noël quand on est un gosse qui découvre le monde. Et une autre quand on approche des quarante ans.

Ce mouvement aura bientôt quarante ans, en effet, et c'est le mien. Ma famille. Je ne suis pas partisan de la table rase, qui n'est que fantasme. Mais d'évidence, il est temps de faire un bilan. Selon moi, il est limpide : nous avons échoué, tous, à empêcher l'emballement de la machine à détruire la vie. Il est donc certain que les moyens utilisés ne sont pas adaptés au seul objectif qui vaille. Je ne crois pas, en effet, qu'on puisse se contenter de risettes de Borloo, de bises de Kosciuko et de passages à la télé. À moins que je sois le roi des imbéciles, et que personne ne m'ait prévenu du changement de programme ?

Nous avons échoué, soyons sérieux. Il faut le dire, il faut l'écrire, il faut même le proclamer. Sur cette base-là, essentielle, il s'agira de reconstruire un mouvement différent, plus fort, plus conquérant, partant avec ceux qui le voudront à l'assaut du ciel, pour la restauration du monde vivant. Je vous lance donc, je me lance aussi, bien sûr, un appel au sursaut. Arrêtons la dégringolade. Ouvrons les yeux, fermons la télé, et osons dire cette évidence que le roi écologiste est nu. Pour commencer.

Fabrice Nicolino

[auteur, notamment, de "La faim, le blé et nous", dénonciation des biocarburants parue chez Fayard]

Depuis de nombreuses années, les éditos d'ACC et d'AL sont publiés dans les deux revues. Nous publions ci-dessous l'édito du numéro d'été de « **Alternative Libertaire** » (n° 175).

« **Alternative Libertaire** » est disponible par abonnement et en kiosque.

Le tarif de l'abonnement est en baisse depuis la nouvelle formule mise en œuvre en novembre 2007 : 20 euros pour un an. Chèque à l'ordre de « *Alternative libertaire* » BP 295 75921 PARIS Cedex 19

Moutons noirs irlandais !

On se souvient de la sortie de Jacques Chirac, alors président, déclarant que la France, si elle votait non au référendum sur la Constitution européenne serait le « mouton noir » de l'Europe. Le peuple ne s'était alors pas privé de confirmer le pronostic chiraquien en rejetant massivement cette Europe capitaliste, liberticide et xénophobe.

Les Irlandais sont aussi du troupeau !

Les dirigeants aiment parfois consulter leurs sujets sur une mesure à prendre. C'est le principe du référendum. L'inconvénient du référendum, c'est qu'on fait peser un risque sur cette petite chose sans grands enjeux d'habitude qu'est la « démocratie ».

Le référendum, c'est une sorte d'exercice de démocratie directe, sommaire, à grande échelle.

Tout l'enjeu est alors pour les concepteurs de la consultation de faire une « préparation pédagogique » drastique pour être sûr que le bon peuple vote dans le sens qu'on lui ordonne. Le matraquage médiatique est censé transformer ledit référendum en plébiscite pour leurs politiques.

Le hic, c'est que ça ne marche pas toujours.

Le Non irlandais au traité simplifié grippe une fois de plus la construction de l'Europe capitaliste.

Pour les classes dirigeantes européennes, dont la subtilité politique est proche de celle d'un bulldozer, la réaction est simple : « ils ont mal voté, qu'ils revotent ! »

On peut à nouveau constater que l'attachement de nos dirigeants à la « démocratie », soi-disant implacable, est en fait à géométrie très variable.

Reste que les travailleuses et les travailleurs, s'ils savent se manifester à l'occasion d'un référendum, sont aussi près à en découdre dans les luttes sociales.

En Roumanie, Dacia, la filiale de Renault, a connu un ample mouvement de grève victorieux pour augmenter les salaires. Les grévistes roumains ont su remettre en question une Europe capitaliste dans laquelle les ouvriers de l'Est étaient assignés aux bas salaires par le patronat de l'Ouest.

Du référendum aux grèves, à nous aujourd'hui de construire l'Europe des luttes.

Alternative libertaire, le 28 juin 2008

Comme chaque «aqua-citoyen» vous avez certainement été destinataire d'un questionnaire dans le cadre d'une consultation nationale sur la politique de l'eau.

Un de nos lecteurs réagit à cette opération de «démocratie participative» en rappelant son contexte, les lâchetés qu'elle camoufle, et... qui va payer.

La nouvelle loi sur l'eau : une réelle réforme ?

La Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) d'octobre 2000 invitait les états membres à repenser leur politique de l'eau afin de parvenir, en 2015, à un «bon état écologique» des eaux de surface et à un «bon état chimique» des eaux souterraines. Mais, en France, dès 1997, la Cour des comptes, le Commissariat général du Plan et le Ministère de l'Environnement avaient dénoncé les carences et les dysfonctionnements des services publics de l'Eau et avancé la nécessité d'une réforme de la Loi sur l'Eau de 1992.

Cette réforme, en application avec la DCE, eut un accouchement long et laborieux, suite à des changements de gouvernement. En 2003, institutions et associations planchèrent sur la question. En 2005, un premier projet de loi émanant du Ministère de l'Ecologie du moment, fut débattu par le Sénat qui l'amenda de façon réactionnaire avec certaines mesures allant à l'encontre de la DCE et étant en retrait de la Loi de 92. Après des allers-retours Sénat-Parlement, la nouvelle Loi sur l'Eau fut enfin votée le 30 décembre 2006.

Il reste à élaborer, maintenant, les mesures d'application de la Loi avec des SDAGE (Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux), propres à chaque bassin administratif.

Dans le Bassin Adour-Garonne un projet de SDAGE a été ficelé en 2007 de façon guère démocratique (les «commissions géographiques» ayant été remplacées par des petits comités: les «commissions territoriales»). Et nous voilà repartis pour une nouvelle «consultation du public» avec des «Forums de l'eau», un «bus de l'eau» et un questionnaire, en principe, déposé dans chaque boîte à lettres.

Ayant participé au premier forum, pour le bassin de l'Adour, à Mont-de-Marsan, le 9 juin, je livrerai mes premières impressions sur cette réforme en cours de mise en application.

La nouvelle loi sur l'Eau et ses SDAGE en préparation me paraissent n'être qu'une réécriture de la Loi de 92. A l'heure où les pollutions aquatiques ne cessent de croître (voir les PCB rendant le poisson inconsommable dans le Rhône, dans les grands lacs alpins, dans la Seine...), à l'heure où les crues sont toujours dévastatrices, à l'heure où l'eau continue à être gaspillée (principalement avec l'irrigation des grandes cultures, surtout celle du maïs), on n'ose toujours pas prendre les mesures draconiennes

qui s'imposent. On n'ose pas interdire purement et simplement les rejets polluants des établissements «classés» qui restent soumis à autorisation. On n'ose pas imposer sur tout le territoire français la «Di-



rective Nitrates» et les mesures agro-environnementales pour réduire les pollutions agricoles diffuses. On n'ose pas promouvoir l'agriculture biologique et l'agroécologie qui les supprimeraient véritablement. On n'ose pas augmenter les (très faibles) redevances d'irrigation, ce qui obligerait les irrigants à économiser l'eau ou à opter pour des cultures sèches. On n'ose pas, en Adour-Garonne, supprimer les dépôts miniers et industriels qui polluent en métaux lourds les Gaves et le Lot. On n'ose pas réaliser un réel entretien et des aménagements écologiques des cours d'eau pour prévenir les inondations...

La France est en train de traîner les pieds pour ne pas respecter, intégralement, les objectifs de la DCE. On parle d'un «report des délais» (pour la date-butoir de 2015) à 2021, voire 2027! Un «programme de mesures» (anti-pollutions) (PDM) est toutefois envisagé pour respecter tant soit peu la DCE, mais à partir de 2010. Le coût de ce PDM est évalué à 4 milliards d'euros sur 6 ans pour le Bassin Adour-Garonne. Mais ce budget sera alimenté, essentiellement, ... par nos factures d'eau! «Il faut s'attendre à une augmentation des factures d'eau» déclare froidement un technocrate. C'est pourquoi le beau questionnaire, distribué à chaque «aqua-citoyen», comprend une question avec les réponses fournies: «quelle augmentation vous paraîtra acceptable?». Réponses à cocher: moins

de 10 euros par an, de 10 à 20 euros, etc. C'est vraiment se moquer du monde, alors que l'objectif devrait être la diminution des factures d'eau et l'accès gratuit à l'eau potable pour les personnes démunies, en accord avec les résolutions des derniers forums mondiaux sur l'Eau ou sur l'environnement.

Autre raison, en Adour-Garonne, d'augmenter les factures d'eau: la gestion budgétaire catastrophique de l'Agence de l'Eau. L'Agence a utilisé sa trésorerie (alimentée essentiellement par les redevances des simples usagers) pour financer des barrages-réservoirs d'irrigation, pour financer la dépollution agricole (via le PMPOA, Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole) et la dépollution industrielle, au détriment de ses missions primordiales: l'obtention et la distribution de l'eau potable, l'épuration des eaux usées domestiques. L'Agence de l'Eau Adour-Garonne accuse, à présent, un trou financier pour ce dernier secteur. Pour s'en sortir: un emprunt...

Les SDAGE devraient être adoptés définitivement en 2009. Il nous faut, particuliers et associations, élaborer des contre-propositions pour une véritable réforme de la gestion de l'Eau et des milieux naturels aquatiques. Critiques et propositions doivent être communiquées, dans chaque bassin administratif (Adour-Garonne, Seine-Normandie, Loire-Bretagne, etc.), au Président du Comité de Bassin et au Directeur de l'Agence de l'Eau. Personnellement, je vous déconseille d'utiliser le questionnaire diffusé, lequel constitue une parodie de démocratie participative.

L'Eau, un enjeu pour demain

L'auteur de cet article, Henry Chevallier, est aussi celui d'un ouvrage paru aux Editions Ellébore-Sang de la Terre (BP 12 60001 PARIS cedex) et intitulé "L'Eau, un enjeu pour demain - Etat des lieux et perspectives".

Il y dresse un bilan alarmant de la situation. L'eau, exploitée, polluée, est maintenant marchandisée.

Ce livre propose une vraie réforme de la gestion de l'eau.

Pour le commander : adresser un chèque de 24 euros à l'ordre de "Ende Doman" La Bertrand 32400 FUSTEROUAU (Tél 05 62 09 08 25)

Rencontres et lectures à contre courant

Prologue d'une révolution (fév-juin 1848)

L'ouvrage est présenté par Maurizio Gribaudo et Filippo Benfante.

Pendant la monarchie de Juillet, l'auteur, Louis Ménard (1822-1901), était un républicain, un démocrate, mais ce sont les journées de juin 1848, l'indignation devant le massacre des ouvriers parisiens, qui décidèrent de son passage à ce qu'on appellerait aujourd'hui l'extrême gauche.

Le « **Prologue** » expose cinq mois de l'histoire politique française, de février à juin 1848. Qu'un texte aussi remarquable ait eu une fortune aussi discrète, qu'il soit resté indisponible pendant des dizaines d'années est un symptôme : les journées de juin 1848 font partie du refoulé de l'historiographie française.

Cette nouvelle publication de « **Prologue d'une révolution** », la troisième en 170 ans, vient à point nommé pour rappeler ces quatre journées, l'une des plus formidables ruptures de l'histoire du XIXe siècle. 304 pages. 18 euros. ISBN 978-2-91-337269-6. Paru aux éditions La Fabrique.

L'Épée, rends-toi ! Nenni ma foi !

Le 3 janvier 1996, une nouvelle se répand comme une traînée de poudre dans le Pays de Montbéliard. L'Épée, dernière manufacture horlogère française, vieille de 158 ans, est en dépôt de bilan et risque de disparaître. Commence alors une lutte qui durera trois ans. Noëlle Grimme, porte-parole de cette lutte, avait à cœur de retracer ce combat emblématique.

L'histoire raconte la résistance menée par les employés, principalement des femmes dans ce milieu de la précision, qui croient encore à leur entreprise et veulent à tout prix sauver leur emploi...

« **L'Épée, rends-toi ! Nenni ma foi !** » de Noëlle Grimme et Marie-Claude Gallard. Sortie du livre début septembre. Dès maintenant, possibilité de souscription à retourner avant le 30 août à Noëlle Grimme - Pôle local d'Économie solidaire - 11 rue de la Mairie 25400 Audincourt - 18€ en souscription. - chèque à l'ordre de « *Les Amis de l'Épée* ».

Les bénéfices de la vente seront reversés pour la création d'une entreprise, si possible une SCOP et de préférence à Sainte Suzanne, dans le cadre du Pôle d'Économie Solidaire d'Audincourt, dont Noëlle est aujourd'hui chargée de mission.

La dette publique, une affaire rentable

« Il faut réduire la dette ! ». Tel un père qui demande instamment à ses enfants d'aller ranger leur chambre, notre gouvernement nous dit : « Assez de cette gabegie ! Il est temps de devenir sérieux, remettez vos prétentions sociales au tiroir, l'heure est au travail et aux économies ». Ce qu'on ne nous dit pas, c'est qu'il y a une quarantaine d'années, l'État français n'était pas endetté, à l'instar de la plupart des autres nations, d'ailleurs. En moins de quarante ans nous avons accumulé une dette colossale qui avoisine les 1200 milliards d'euros ! Pourquoi ? S'est-il produit quelque chose qui a fait que l'on ait soudain besoin de recourir à l'emprunt, alors qu'auparavant on se suffisait à nous-mêmes ? Et si tel est le cas, qui en bénéficie vraiment ? Qui émet la monnaie ? André-Jacques Holbecq et Philippe Derudder nous disent les vraies raisons de la dette, dénoncent les mécanismes destructeurs scrupuleusement occultés et que la dette et l'argent ne sont que « vrais-faux » problèmes.

« **La dette publique, une affaire rentable - A qui profite le système ?** » de A.J. Holbecq et Philippe Derudder est paru aux éditions Yves Michel. 157 p. - 12 euros

[Dans son n° 162 (Février-mars 2005), ainsi que dans le n° 171 (Janvier-février 2006), ACC avait publié un article intitulé « *Sommaire rappel de quelques vérités élémentaires sur la dette publique* ».

Les internautes peuvent consulter ces deux numéros en accès libre sur notre site (www.acontrecourant.info), et (re)lire cet article aux thèses comparables à celle qui sont défendues dans l'ouvrage de Holbecq et Derudder]

Tous propriétaires !

A l'image des petits-bourgeois de La Noce de Bertolt Brecht, le monde des employés et des petits chefs de bureau domine le champ idéologique de l'ensemble du corps social et impose ses valeurs. Le prolétariat semble avoir été dissous comme par magie dans cette opération. Il en a adopté les codes caractérisés par la tyrannie du même : même façon de produire, de consommer, de se divertir, de parler, de (sur)vi-
vre.

Cette classe, moyenne en tout, est l'incarnation de la fin de l'histoire, c'est-à-dire de son effacement au profit de l'actualité la plus immédiate avec ce que cela comporte de sordide, d'amnésie et de malhonnêteté intellectuelle. Glorification de l'individualisme, des lieux communs, des non-lieux, du conformisme et du faux-semblant. Une victoire sans partage.

Signe des temps, le slogan *Tous propriétaires !* fait florès. Simple et édifiant, il semble se suffire à lui-même et résonne comme un cri de ralliement. A lui tout seul, il résume l'utopie des marchés et désigne un lieu d'enfermement. Brandi comme un étendard, il tend à mettre sur un pied d'égalité le propriétaire d'un hôtel particulier à Neuilly et celui d'un deux pièces-cuisine en HLM.

« **Tous propriétaires ! - Du triomphe des classes moyennes** » de Jean-Luc Deby est paru aux Editions Homnisphères. 176 p. 14 euros

Faire des hommes libres

« **Faire des hommes libres** » retrace la vie des communautés de travail créées par Marcel Barbu, à Valence, à partir de 1941. En pleine guerre, voici un fabricant de boîtiers de montres qui invente une nouvelle forme d'entreprise. Il n'est pas seulement question de fabriquer des objets et de les vendre, mais aussi de faire vivre une communauté d'hommes et de femme qui partageront ensemble bien plus que leur travail. De nombreuses expériences communautaires verront ainsi le jour. Ce livre en décrit les grandes étapes.

Cet ouvrage de Michel Chaudy, préfacé par Charles Piaget, est paru aux *Editions Repas* dans la collection Pratiques utopiques qui rassemble des livres qui ont l'ambition de montrer qu'il y a toujours de la place pour des réalisations qui se donnent d'autres priorités que le profit, inscrivent leur sens dans des pratiques libres et solidaires et font le pas vers d'autres possibles. « **Faire des hommes libres** » 176 pages - ISBN 2-9520180-5-7 - 15 euros.

La grande surveillance

L'obsession sécuritaire est en train d'accoucher d'une démocratie en liberté surveillée. Nous sommes désormais tous fichés, filmés et répertoriés. Et d'une manière bien plus implacable que nous ne le pensons. Du téléphone portable à la carte bancaire ou de fidélité, du dossier médical à la carte de transport, du suivi des connexions Internet à la multiplication des caméras de vidéosurveillance, il n'est quasiment plus un seul espace de notre vie quotidienne qui échappe à cette vigilance. Le « croisement » de ces fichiers pourrait réduire encore notre périmètre de liberté. Dès lors, deux questions se posent : allons-nous accepter docilement, au nom de la sécurité, cette perversion redoutable du principe démocratique, et que peut (veut ?) faire la CNIL pour nous protéger ?

« **La grande surveillance - Caméras, ADN, portables, internet...** » de Claude-Marie Vadrot est paru aux Editions du Seuil - 151 p. - 19 euros.

BULLETIN D'ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE 10 Euros
- de SOUTIEN Euros
- Faibles ressources (selon possibilités) . . .

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

CPPAP
n° 0208 G 87630

Dispensé de timbrage

Mulhouse-CTC

A CONTRE COURANT
(service abonnements)
BP 2123
68060 MULHOUSE cedex

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 17/07/2008

Article 33 : La négociation



Cha- pitre XVII



Article 34 : L'accord d'entreprise



COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / G. DENEUX / J. FORTCHANTRE / O. MANGEOT
M. MANSOUR / B. MARION / B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

Sommaire

Page 1	Edito
Page 2	L'Inde, un autre monde
Page 3 à 5 ..	Mai 68 : obscurité d'un évènement mis en lumière
Page 7 à 8	Pour gagner plus, il faut lutter plus ! (2)
Page 9 - 10	La mascarade des 35 heures
Page 11 ...	Tu vas travailler 60 heures ! (traduit de l'espagnol)
Page 12 - 13	Défaite du journalisme indépendant
Page 13	La vie des autres, avec Edvige
Page 14 - 15 ...	40 ans et plus toutes ses dents (par F. Nicolino)
Page 15	Edito AL : Moutons noirs irlandais !
Page 16	La nouvelle loi sur l'eau : une réelle réforme ?
Page 17	Rencontres et Lectures
Page 18	Dédé illustre le code Parisot du travail

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)

et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : www.acontrecourant.info Cour-
riel : courrier@acontrecourant.org

Impression et Direction de publication :

JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo
68100 BETTANCOURT-LA-FERREE